



VOIE GÉNÉRALE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

*Histoire-géographie, géopolitique
et sciences politiques*

ENSEIGNEMENT

SPÉCIALITÉ

THÈME 2 – FAIRE LA GUERRE, FAIRE LA PAIX : FORMES DE CONFLITS ET MODES DE RÉOLUTION (26-28 HEURES)

SOMMAIRE

<i>Programme</i>	2
<i>Sens général du thème en classe terminale</i>	3
Explicitation du préambule du thème	3
Explicitation de la structure générale du thème	3
Problématique générale du thème	4
<i>Orientations pour la mise en œuvre de l'introduction générale du thème : « Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel »</i>	4
Articulation et sens général	4
Éléments fondamentaux. Notions et points de connaissance	5
Piste pédagogique – Une proposition de typologie des guerres actuelles	8
<i>Orientations pour la mise en œuvre de l'axe 1 du thème : « La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux »</i>	9
Articulation et sens général	9
Éléments fondamentaux. Notions et points de connaissance	11
Piste pédagogique – Proposition sur les « guerres irrégulières » de Daech et Al-Qaïda	15
<i>Orientations pour la mise en œuvre de l'axe 2 du thème : « Le défi de la construction de la paix »</i>	18
Articulation et sens général	18
Éléments fondamentaux. Notions et points de connaissance	19
Piste pédagogique – Une proposition sur les traités de Westphalie	25

Orientations pour la mise en œuvre de l'objet de travail conclusif : « Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques) » 29

Articulation et sens général	29
Éléments fondamentaux. Notions et points de connaissance	29
Piste pédagogique – Proposition sur le conflit israélo-palestinien	37

Bibliographie et ressources 39

Sur l'ensemble du thème	39
Sur l'introduction	39
Sur l'axe 1	40
Sur l'axe 2	40
Sur l'objet de travail conclusif	41

Programme

L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés et étudier les modalités de construction de la paix.

- Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États.
- Le second axe permet de comprendre, à travers les exemples des traités de Westphalie et des actions de l'ONU, la complexité de la construction de la paix et ses enjeux diplomatiques.

Introduction : Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel

Panorama des conflits armés actuels.

Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution.

Axe 1 – La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux

Jalons

La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de Sept Ans aux guerres napoléoniennes.

Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al-Qaida à Daech.

Axe 2 – Le défi de la construction de la paix.

Jalons

Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648)

Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006)

Objet de travail conclusif – Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques).

Jalons

Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours

Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique

Sens général du thème en classe terminale

Nos élèves vivent dans un monde marqué à la fois par de nombreux conflits et par une aspiration à la paix, et la spécialité « histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques » porte la double ambition d'introduire à la complexité du monde tout en offrant des clés de lecture et de compréhension de celui-ci. Cette ambition conduit à penser avec nos élèves, dans le même thème, la guerre et la paix, en ne masquant aucune des difficultés de construction de cette dernière, afin de dépasser à la fois une vision naïve et une vision pessimiste. On ne peut penser la paix sans penser la guerre ; en abordant un champ qui va de l'histoire moderne à l'histoire contemporaine, le thème vise à donner aux élèves une culture réflexive, qui entre en consonance avec [l'éducation à la défense et à la sécurité nationale, enseignement transversal](#), avec l'étude des guerres mondiales abordées en histoire-géographie en troisième, en première et en terminale, et leur donne des outils pour comprendre l'actualité. Il permet également de les introduire au domaine de la diplomatie, qui ne leur est pas spontanément familier. Il remobilise les acquis du programme de première de la spécialité, en particulier ceux du thème 2 « **Analyser les dynamiques des puissances internationales** » et du thème 3 « **Étudier les divisions politiques du monde : les frontières** ».

Explicitation du préambule du thème

La question des mutations et des permanences des conflits armés est centrale dans l'axe 1, ne serait-ce que pour aborder la question du terrorisme, réalité ancienne mais sensible pour nos élèves, qui étaient collégiens au moment des attentats de 2015 et qui connaissent cet aspect tragique de l'actualité, quand bien même la question du terrorisme n'est pas la seule à être abordée dans l'axe 1.

La question de la construction de la paix permet, saisie dans sa profondeur historique, de reposer celle du multilatéralisme, déjà abordée dans le thème 2 du programme de première, tout en offrant une vision de l'action diplomatique, que nos élèves ont souvent spontanément tendance à dévaloriser : la prévention des conflits ne donne pas forcément de résultats visibles, la paix semble aller de soi là où elle règne déjà, la profondeur des conflits n'est souvent pas perçue.

Explicitation de la structure générale du thème

L'introduction part d'une vision d'ensemble dans le monde actuel pour mettre en évidence la grande pluralité du phénomène guerrier. Cela permet de mettre en place une typologie des conflits, en lien avec les différentes façons de les résoudre, afin de donner une première définition de la guerre et de ses caractéristiques multiples.

L'axe 1 reprend cette première définition pour la confronter à la pensée de Carl Von Clausewitz, théoricien de la guerre à l'influence considérable tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Abondamment étudiée et commentée, sa vision de la guerre, fondée sur l'analyse de la guerre de Sept Ans et des guerres napoléoniennes, permet d'en saisir le caractère très politique, dans une vision d'ensemble des relations internationales. Ce modèle, largement fondé sur l'échelon de l'État, est remis en question dans le monde de l'après-guerre froide. L'étude des actions d'Al-Qaïda et de Daech met en perspective cette évolution et permet d'affiner la définition du phénomène guerrier en interrogeant notamment le rôle et la place des États dans le monde actuel.

L'axe 2 se concentre sur les façons de construire la paix, et a pour but de montrer que, loin d'être la simple cessation des hostilités, la paix est le résultat d'une construction politique complexe, souvent douloureuse. Le jalon sur les traités de Westphalie montre ainsi toute la difficulté à construire une paix durable après des décennies d'un conflit particulièrement violent et s'étant joué à différentes échelles. Il questionne la mise en place d'un ordre international, et permet de revenir sur la place centrale des États au cœur des enjeux de la guerre et de la paix. Le jalon sur l'ONU et son action sous le mandat de Koffi Annan porte la réflexion à l'échelle internationale, à la fois sur la volonté et la capacité des pays à s'entendre pour prévenir les guerres, en particulier sur la légitimité et la difficulté à intervenir dans un État souverain pour y faire cesser un conflit, dans un monde où les conflits intraétatiques sont de plus en plus nombreux.

Enfin, l'objet de travail conclusif synthétise ces approches autour de la question du Moyen-Orient, d'abord à travers une réflexion sur les tentatives de paix, leurs réussites et plus encore leurs échecs dans le cadre du conflit israélo-arabe puis israélo-palestinien, qui dure tout en se transformant depuis des décennies, malgré de multiples actions de la communauté internationale. Le second jalon, en interrogeant les deux guerres du Golfe, permet de souligner l'importance de la construction de la paix pour comprendre l'échec du multilatéralisme mis en avant par les États-Unis et l'ONU suite à la guerre de 1990. Le lien entre la guerre et la construction de la paix, et la très grande difficulté de cette construction, apparaît de façon tragique.

Problématique générale du thème

Les axes apparaissent déjà fortement problématisés dans leur construction et une explication de leur problématique est assez aisée : la guerre est-elle toujours la continuation de la politique (des États) par d'autres moyens ? Comment peut-on construire la paix ? Mais le défi de l'enseignement de la spécialité HGGSP est toujours de maintenir et de mener jusqu'à son terme une interrogation générale, par-delà l'éclatement des différents jalons et des exemples mobilisés. Une problématique générale s'impose donc : **quelles sont les nouvelles conditions de la construction de la paix** ? Il est clair en effet que le thème incite à lier les évolutions de la conflictualité et des menaces, la sécurité nationale telle que l'envisagent les États et les enjeux diplomatiques pour mettre en avant à la fois les difficultés et le besoin permanent d'une construction de la paix.

Orientations pour la mise en œuvre de l'introduction générale du thème : « Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel »

Articulation et sens général

Articulation de l'introduction avec le thème

L'approche des « formes de conflit et tentatives de paix dans le monde actuel » participe d'une démarche commune à la plupart des thèmes de la spécialité HGGSP, qui est de suivre une sorte de boucle, partant d'un premier regard sur le monde actuel pour opérer ensuite une mise en profondeur de ce regard (par l'étude des axes et des jalons) puis déboucher sur un retour plus précis et plus informé sur un enjeu majeur via « l'objet de travail conclusif ».

Il faut donc à la fois dans cette introduction esquisser une typologie des conflits, faire un rapide inventaire des tentatives de règlement des conflits en cours, mais ne pas aller trop loin dans l'effort de définition, qui doit être mené durant l'étude des axes. Bien évidemment, les élèves peuvent participer à la constitution de ce rapide inventaire, qui peut aussi être l'occasion de mettre en lumière des conflits moins couverts par l'actualité (comme en 2021 le conflit au Yémen, le conflit du Tigré en Éthiopie...) et recourt à l'utilisation de cartes pour mettre en avant les zones de tensions. Le suivi de l'actualité de l'action de l'ONU peut également être un bon indicateur des tentatives de résolution. L'écart entre ces conflits et le type de conflit que les élèves étudient le plus souvent en cours d'histoire (des guerres déclarées entre États), l'importance de la diplomatie dans le déroulement même des conflits (à travers notamment la formation et l'évolution des coalitions) et dans les tentatives de règlement peuvent être mises en avant.

Sens général de l'introduction

L'introduction doit montrer que la nature des conflits et la manière dont on essaie de les résoudre sont liées, et que ce lien est la source de toutes les difficultés et de toutes les lenteurs de la construction de la paix. La paix n'est pas simplement la cessation d'un conflit : pour être durable, elle doit prendre en compte non seulement les enjeux de ce conflit, mais aussi la manière dont celui-ci s'est déroulé. Une guerre civile, par exemple, quand bien même elle s'est internationalisée, ne se règle pas de la même manière qu'une guerre entre États ; elle suppose une projection dans le devenir politique d'un pays qui s'est déchiré et que cette projection soit acceptée par les acteurs locaux. Un conflit court est plus aisé à résoudre qu'un conflit enraciné, où se sont accumulés violences et désir de vengeance. La complexité de la résolution peut aussi être fonction du nombre d'acteurs internationaux impliqués et du poids des enjeux, comme un espace réduit à se partager ou l'accès à une façade maritime.

Éléments fondamentaux. Notions et points de connaissance

Deux éléments paraissent fondamentaux pour aborder ce thème : une claire compréhension de la théorie de Clausewitz et une compréhension d'ensemble de ce qu'est la diplomatie.

Comprendre Clausewitz pour définir la guerre

L'œuvre majeure de ce penseur, *De la Guerre*, publiée après sa mort par son épouse en 1832 et 1835, est inachevée. Son écriture se déploie sur une quinzaine d'années durant lesquelles la pensée de son auteur a évolué. Raymond Aron avait souligné l'ampleur de la rupture de 1827, année où Clausewitz atteste de sa volonté de réécrire l'ensemble à partir des intuitions du livre I.

La biographie complète de Bruno Colson conduit à mettre en avant l'importance des engagements et des expériences de Clausewitz, qui a été dès 1793 (il est né en 1780), témoin des guerres révolutionnaires. Le jeune officier est par la suite repéré par Scharnhorst, l'étoile montante de l'armée prussienne. À la suite du double effondrement prussien d'Iéna et Auerstaedt en 1806 (il a pris part à la seconde bataille), Clausewitz participe, sous la direction de Scharnhorst, à la commission pour la réorganisation de l'armée. En 1812, la Prusse devient par le traité du 24 février l'alliée de Napoléon, et plusieurs bataillons prussiens doivent rejoindre la grande armée : cela révolte ce patriote prussien qui choisit de rejoindre l'armée russe. Peu d'officiers ont fait ce choix, qui handicamera par la suite lourdement sa carrière, mais lui permet

d'assister comme combattant à l'écroulement napoléonien lors de la retraite de Russie. Il participe à la bataille de Lützen, où son protecteur Scharnhorst est mortellement blessé, comme à celle de Waterloo. « Officier affamé de gloire et intellectuel animé par la passion de comprendre » (Raymond Aron), cet homme qui a enseigné à l'École de guerre prussienne et qui devient en 1818 directeur du collège militaire de Berlin, compte de nombreux contacts intellectuels dans le milieu berlinois, où il a été introduit par sa femme et partenaire intellectuelle Marie Von Brühl. C'est en 1815 qu'il se lance dans son ambitieuse synthèse. Il sert à nouveau dans l'armée en 1831, pour réprimer l'insurrection polonaise, lorsqu'il meurt de l'épidémie de choléra qui endeuille toute l'Europe.

Les mutations et les diverses facettes de la guerre sont passées devant les yeux de Clausewitz. Il a voulu comprendre le phénomène dans toutes ses dimensions. La complexité de sa pensée ne peut être suivie avec les élèves dans toutes ses problématiques ni dans les évolutions que la critique a reconstituées (il aurait par exemple été plus sensible aux avantages de la guerre limitée après 1827). Cette pensée comprend une dimension tactique et une dimension stratégique : « La tactique, écrit Clausewitz, est la théorie de l'emploi des forces au combat, alors que la stratégie est celle de l'emploi des combats en vue de la décision finale ». Clausewitz, d'autre part, refuse de réduire la conduite la guerre à un certain nombre d'axiomes : s'il estime que la défensive a l'avantage sur l'offensive, et qu'il faut chercher la bataille décisive, il oppose la « guerre absolue », sorte d'essence théorique de la guerre, à portée générale, à « la guerre réelle », dans laquelle les adversaires interagissent par « frictions » dans le « brouillard », où le hasard et les circonstances jouent un rôle.

À propos de cette « guerre absolue », Clausewitz formule trois propositions fondamentales :

- la première est que **la guerre est « la continuation de la politique par d'autres moyens »**. Il faut à ce propos tout de suite préciser que c'est la politique extérieure que l'on qualifie à son époque de « politique ». La guerre est donc, avec la diplomatie, le moyen pour les États d'atteindre certains objectifs ;
- la seconde est que **la guerre « mêle la passion, l'action et la raison »**. Elle est ainsi à la fois l'affaire du « peuple » (Clausewitz entend par là l'opinion), des militaires qui la mettent en œuvre, et des autorités politiques qui en décident et qui lui assignent des buts ;
- enfin, **la guerre est « un acte de violence destiné à contraindre l'ennemi à exécuter notre volonté »**. Dans sa pure logique, elle vise à l'anéantissement des ressources militaires de l'ennemi – c'est pour cela que l'on a parfois accusé Clausewitz d'être l'inspirateur des grands massacres des guerres de masse. Mais l'attachement de Clausewitz, affirmé en 1827, à la seconde proposition (elle est dans la partie premier livre de *Vom Krieg* à partir de laquelle il veut réécrire les autres) va plutôt en faveur de la guerre limitée. De même, en 1815, Clausewitz n'est pas partisan d'écraser la France vaincue et reste soucieux de l'équilibre européen – ce qui nous amène à la diplomatie.

La diplomatie, notion fondamentale

L'origine du mot « diplomatie » peut être une clé d'entrée utile : il procède du mot « diplôme », au sens d'une « pièce officielle émanant d'une autorité souveraine ». Dès 1726, la « diplomatique » est la science « relative aux diplômes qui règlent les rapports internationaux », et c'est en 1790-1791 que « diplomatie » surgit pour désigner, selon la définition qui est en est donnée par l'Académie française en 1798, la « science des rapports, des intérêts de puissance à puissance ». Mais cette science est aussi un art, qui résulte d'une évolution majeure des XV^e et XVI^e siècles : la mise en place d'ambassadeurs permanents de chaque puissance, résidant dans les autres États.

La diplomatie ne saurait se résumer à l'élaboration de traités et à la représentation de chaque État auprès des autres par les ambassadeurs. Outre que la pratique des envoyés extraordinaires n'a jamais disparu, l'essor des organisations internationales où les États ont des représentants témoigne d'un jeu complexe. La notion la plus importante à saisir pour une approche de l'activité diplomatique, outre celle de représentation, est celle de négociation. Quand bien même l'opposition conflit/négociation a du sens et structure le thème, il importe de ne pas entretenir l'idée que toute négociation serait un signe de faiblesse ou d'abdication. Des rapports de forces se jouent dans une négociation et les compromis qui peuvent en sortir en témoignent. L'idée que la guerre est « la politique par d'autres moyens » ne doit pas masquer que la tension « conflit/coopération », qui structure en partie l'approche géopolitique, joue aussi dans les négociations diplomatiques.

Qu'en conclure sur les évolutions de la guerre et de la paix ?

Plusieurs moments bouleversent le sens de la guerre et de son rapport avec la paix. En premier lieu, l'usage de la bombe atomique rend possible la destruction totale et instantanée de l'humanité, et contribue à faire de la guerre froide un affrontement mêlant en permanence conflits, guerres (parfois très violentes, comme en Asie), négociations, crises et maintien de la paix, créant une situation que résume la formule de George Orwell dans 1984 : « La guerre c'est la paix ».

Autre moment important, l'effondrement de l'URSS et la fin de la guerre froide fait proliférer les pouvoirs faibles et accentue la crise d'États-nations instables, déjà affaiblis par le développement de la mondialisation, crise qui s'accompagne de la résurgence ou de l'émergence de nationalismes. La guerre interétatique, qui était la norme théorisée par Clausewitz et celle du XX^e siècle, a tendance à s'effacer au profit d'une forte augmentation des guerres civiles, des conflits intra-étatiques et de conflits de moins forte intensité, reposant davantage sur des logiques de criminalité organisée ou des enjeux idéologiques que sur celles de la guerre « classique ».

La gestion de ces conflits, par exemple dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, n'en est que plus complexe. On parle aujourd'hui plus souvent de paix que de victoire, et de « gestion de crises » que de guerres. Il existe à ce titre de nombreuses dénominations pour les opérations de l'ONU (maintien, rétablissement, consolidation de la paix). Cela souligne la complexité à définir une situation de paix et par conséquent une situation de guerre. Cette difficulté, très forte dans le cadre de guerres civiles, se traduit dans les mandats parfois trop restreints donnés aux armées : ainsi des « casques bleus » néerlandais n'intervenant pas à Srebrenica pendant les cinq jours du massacre des musulmans par les troupes serbes de Bosnie du général Mladic en juillet 1995.

Les éléments mis en avant par Clausewitz – dimensions territoriales, acteurs, buts de guerre, identification de l'ennemi et appréciation de ses capacités – demeurent, mais dans des cadres encore plus variés et difficiles à lire. L'analyse géopolitique des guerres repose ainsi sur plusieurs axes :

- comprendre ce qui amène des acteurs de pouvoir à faire le choix de la guerre ou à ne pas l'empêcher ;
- analyser et cartographier les représentations territoriales et géopolitiques pour comprendre la perception des menaces et des opportunités par les acteurs ;
- comprendre que la guerre est avant tout politique, même si les évolutions technologiques et stratégiques transforment les façons de la mener.

L'introduction doit amener, en confrontant par exemple les conflits actuels aux définitions de la guerre forgées par Clausewitz et à celle de la diplomatie, à souligner ce caractère politique et le rôle central à accorder aux acteurs (les éléments technologiques et stratégiques étant mobilisés pour comprendre leurs décisions et leurs modes d'action), et ainsi à lancer la réflexion sur les axes et le thème conclusif.

Piste pédagogique – Une proposition de typologie des guerres actuelles

L'introduction a pour vocation de mettre en place une typologie et une définition des conflits, ainsi que de donner un panorama des conflits contemporains. Il s'agit donc de donner aux élèves une grille de lecture qu'ils pourront utiliser dans les axes et dans le thème conclusif.

Le travail commence par l'analyse de trois conflits actuels. Les élèves reçoivent des dossiers documentaires (articles de journaux, reportages, données statistiques) sur :

- la guerre contre la drogue au Mexique, conflit entre un État et des organisations criminelles internationales ;
- la guerre du Donbass, conflit entre États, mais aussi à l'intérieur d'un État.
- la guerre dans le Sahara et le Sahel, entre un groupe terroriste, des États en difficulté et une coalition dirigée par une puissance occidentale.

À partir des ressources données, et possiblement de recherches de leur part, les élèves sont répartis en groupes et doivent déterminer si on peut considérer ces conflits comme des guerres ou non, en argumentant leur choix. Il leur est demandé, par exemple sous la forme d'un schéma, de mettre en avant les éléments qui caractérisent selon eux la guerre (nombre de morts, types de victimes, destructions sur le territoire, acteurs, échelles et territoires concernés, durée, moyens de résolution mobilisés...) et qui la différencient d'un conflit, perçu comme moins grave qu'une guerre.

Cet exercice leur permet ainsi d'avoir une première approche de la complexité des guerres contemporaines et de la difficulté à les résoudre.

Ce travail est alors confronté à une grille de lecture des conflits contemporains, comme celle réalisée par le HIIK (*Heidelberg institute for international conflict research*)¹, qui classe chaque année les conflits selon un ensemble de critères. Le professeur présente la grille et les critères et les confronte à ceux mis en avant par

1. Le rapport 2020 de cet institut et sa méthodologie sont disponibles [en suivant ce lien](#) (en anglais).

les élèves. Cette grille peut être discutée et aboutir à affiner le travail des élèves en mettant en évidence les éléments suivants :

- Acteurs du conflit
- Échelles et territoires du conflit
- Armes utilisées
- Nombre de combattants mobilisés
- Nombre et type de victimes
- Nombre de réfugiés et déplacés
- Destructures
- Tentatives de résolution

Le professeur peut reprendre la carte donnée par le HIIK et ajouter un résumé des principaux conflits dans le monde, et demander aux élèves de caractériser ces conflits selon la grille de lecture établie. Cela permet de souligner l'absence de grand conflit type guerre mondiale, ainsi que le faible nombre de conflits interétatiques. Mais cela doit surtout amener à mettre en avant la multiplicité des conflits, de leur nature et de leur intensité, mais aussi leur très grande complexité (au niveau des territoires, des acteurs, des échelles d'intervention) dans un monde connecté.

Cela amène à conclure qu'au-delà d'une typologie des conflits (guerres interétatiques, guerres civiles, guerres commerciales) devenue hasardeuse pour le monde actuel, la définition d'une guerre repose davantage sur la façon dont ses acteurs analysent le rapport de forces en termes territoriaux, militaires, politiques, sociaux, pour décider d'une logique d'affrontement intense, de guérilla ou de guerre d'usure, ou dans une logique de règlement du conflit, ces éléments pouvant être combinés.

Orientations pour la mise en œuvre de l'axe 1 du thème : « La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux »

Articulation et sens général

Articulation de l'axe avec le thème

L'intitulé de l'axe indique clairement que l'évolution des conflits de l'époque moderne et de l'époque contemporaine est envisagée selon le prisme de leur contrôle par les États. Cela pose l'unité profonde de l'axe 1 et de l'axe 2 : pour la guerre comme pour la paix, il s'agit de mettre en avant le passage d'une logique interétatique dominante (des États se déclarent la guerre, ils négocient entre eux la paix) à une logique où :

- la source des conflits est davantage intraétatique ;
- les conflits peuvent davantage relever d'une des formes de la guerre asymétrique (le conflit entre un État et un organisme non étatique) ;
- la résolution ou la tentative de résolution des conflits passe davantage par des organisations internationales.

Il ne faut pas surestimer cependant le caractère de cette transition : d'une part, les guerres civiles où des puissances étrangères interviennent, sans qu'il y ait forcément déclaration de guerre, ne sont pas une nouveauté de notre temps. D'autre part, des

guerres opposant des États existent toujours (guerre des Malouines de 1982 entre le Royaume-Uni et l'Argentine, guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan au Haut-Karabagh en 2020). Cependant, ce qui fait l'unité de l'axe, comme plus largement du thème, est bien une interrogation sur le rôle des États et la manière dont celui-ci a pu se modifier selon les contextes.

Sens général de l'axe

Il importe d'être extrêmement attentif au libellé de celui-ci, « **La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux** », et à la précision apportée dans l'en-tête du thème : « Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États. » Ce cadrage suggère une grille de lecture qui privilégie non seulement le rôle des États, qui encadrent politiquement la guerre en lui fixant des objectifs et en décidant à quel moment il est souhaitable ou nécessaire d'y mettre fin, mais aussi l'articulation du national et du transnational, ainsi que l'affirmation du rôle du terrorisme, procédant souvent d'acteurs non étatiques, dans les relations internationales. Rester fidèle au sens général de l'axe permet de ne pas perdre le fil dans le traitement des jalons.

Que l'on traite de la guerre de Sept Ans, des guerres napoléoniennes ou de l'évolution qui mène d'Al-Qaïda à Daech, il s'agit toujours de s'interroger sur la manière dont la guerre est contrôlée ou non politiquement, sur les projets qui s'y opposent, sur la manière dont les acteurs, en un duel incertain ou une mêlée confuse, parviennent ou non à leurs fins. Et l'axe doit être traité dans la perspective de celui qui suit, puisque de l'évolution ou de la répétition des formes de la guerre dépend la manière dont on peut construire et garantir la paix.

Le premier jalon interroge les données qui poussent Clausewitz à construire son analyse, et, par confrontation de la guerre de Sept Ans et des guerres napoléoniennes, permet d'esquisser une typologie plus fine des conflits.

Le second jalon teste la vision clausewitzienne d'une guerre comme expression de la politique extérieure étatique et permettant d'atteindre certains buts face au défi que constituent les actions et l'existence de deux organisations islamistes recourant au terrorisme.

Il ne s'agit donc pas de broser une évolution d'ensemble des conflits armés des guerres révolutionnaires à nos jours. Le premier jalon permet de fournir une bonne compréhension d'ensemble de la pensée de Clausewitz ; le second porte une interrogation sur les nouvelles conditions de la guerre en se demandant ce qui demeure valable de son interprétation et ce qui est remis en question ; cela permet aux élèves de prendre du recul par rapport à une actualité des conflits (en particulier autour du terrorisme) qui les interroge.

Problématique de l'axe

Les États parviennent-ils encore à encadrer les conflits ? La guerre est-elle encore un moyen pour les États de poursuivre leurs objectifs de politique extérieure ?

Éléments fondamentaux. Notions et points de connaissance

Pour le premier jalon : « La guerre, "continuation de la politique par d'autres moyens" (Clausewitz) : de la guerre de Sept Ans aux guerres napoléoniennes. »

L'affirmation de Clausewitz au livre I de *Vom Krieg* – « la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens » – est devenue célèbre. Nous avons dit plus haut que le terme « politique » désignait en son temps ce que nous appelons la politique extérieure. Cette formule n'est pas tout à fait originale. Lossau, prestigieux militaire contemporain de Clausewitz, écrivait aussi que « La guerre est le moyen extrême des États pour obtenir par la force ce qui ne peut l'être par des moyens pacifiques ». Toute la génération de Clausewitz a cherché à « penser la guerre » de manière non dogmatique.

L'empan chronologique de ce jalon correspond aux conflits dont l'analyse a permis à Carl Von Clausewitz d'édifier une théorie de la guerre dont l'aspect inachevé et la rédaction progressive, comme les limites qu'il lui donnait lui-même (il n'a pas voulu édifier une doctrine totale et figée car il pensait que la guerre était un phénomène mouvant et largement imprévisible) ont donné lieu à des querelles d'interprétation passionnées. Clausewitz visait à « faire comprendre à l'homme d'État les conditions du bon emploi de l'instrument politique qu'est la guerre » (Éric Weill). Il s'est ainsi passionné pour deux stratèges, Frédéric II de Prusse (son père, officier, a participé à la guerre de Sept Ans) et Napoléon Bonaparte.

La guerre de Sept Ans et les guerres napoléoniennes, bases de la réflexion de Clausewitz

La guerre de Sept Ans (1756-1763) met en jeu toutes les puissances militaires de l'époque, et apparaît comme une sorte de « guerre mondiale »². Les éléments les plus saillants en sont un affrontement austro-prussien sur le continent européen et un affrontement franco-britannique en Amérique du Nord et dans les Indes. Cette guerre met aux prises deux camps, l'un structuré par un axe prusso-britannique, l'autre structuré par un axe franco-autrichien. Ce dernier axe est issu du fameux « renversement des alliances » de 1756, alors que la rivalité entre la monarchie française et les Habsbourg faisait rage depuis le XVI^e siècle. L'Empire russe s'engage auprès de l'Autriche, l'Espagne auprès de la France, ainsi que la Suède à partir de 1767.

Ce qui nous intéresse prioritairement dans ce jalon, c'est la manière dont Frédéric II de Prusse a mené cette guerre. Cela a fortement marqué les contemporains et les générations suivantes : Napoléon Bonaparte lui-même a étudié la stratégie de Frédéric II. Ce dernier a lui-même écrit sur l'art militaire et sur sa pratique de la guerre.

Frédéric II commence la guerre en remportant un succès contre la Saxe, mais se trouve assez rapidement réduit à la défensive. Alors que son allié britannique est mobilisé sur les autres théâtres d'affrontement, la Prusse et ses 5 millions d'habitants se trouvent face à des coalisés qui regroupent 90 millions d'habitants. Frédéric II parvient cependant à remporter les victoires de Rossbach (5 novembre 1757), Leuthen (5 décembre 1757) et Zorndorf (25 août 1758). Il subit ensuite des revers, mais il est sauvé

2. Une vidéo résumant les enjeux et le déroulement de cette guerre a été réalisée par l'équipe des [Arènes du savoir](#) et des atlas historiques publiés sous la direction de C. Grataloup, en collaboration avec l'Association des professeurs d'histoire-géographie (APHG) et le magazine *L'Histoire* : « [La guerre de Sept Ans, une guerre mondiale](#) ». Cette vidéo permet de donner des repères sur cette guerre mal connue afin de se concentrer plus facilement sur son analyse par Clausewitz.

par la mort de la Tsarine Élisabeth de Russie (le 5 janvier 1762) et son remplacement par le prussophile Pierre III. Il peut ainsi écraser les Autrichiens à Burkersdorf le 21 juillet 1762. Tout au long de la guerre de Sept Ans, il fait donc preuve d'un mélange de virtuosité stratégique face à des adversaires plus nombreux et de coups de chance inespérés. Cependant, ses qualités militaires marquent fortement l'époque.

Les guerres napoléoniennes offrent à Clausewitz son second champ de réflexion. 77 batailles emportées sur 86 livrées, l'écrasement de la Prusse à Iéna, des guerres qui s'inscrivent dans le prolongement des guerres révolutionnaires, des effectifs engagés infiniment supérieurs à ceux des guerres d'avant 1789... Sans entrer dans le détail de ces campagnes et batailles successives³, mais en prenant appui sur quelques exemples avec les élèves, il s'agit de rendre compte de la rupture engagée et de l'effort intellectuel consécutif pour en comprendre le sens.

Une vision double : guerre « absolue » et guerre « réelle », entre raison, passion et hasards

La réflexion de Clausewitz se déploie sur deux plans : une vision de la « guerre absolue » et une vision des guerres telles qu'elles se déroulent en réalité, privilégiant l'un des facteurs. Si toute guerre comporte une donnée passionnelle liée à l'opinion, une donnée technique liée à la compétence des militaires et une donnée « rationnelle » liée aux calculs politiques qui y président, ces facteurs ne pèsent pas également, les calculs des adversaires se heurtent et le hasard lui-même joue un rôle. Cependant, la comparaison de Frédéric et de Napoléon permet de dégager quelques idées directrices, sur le plan tactique (l'art de mener les combats pour Clausewitz) et stratégique (l'art d'agencer les combats en vue de la victoire).

La quête de la bataille décisive, commune à Frédéric II et à Napoléon, qui est le « centre de gravité de la guerre ».

L'importance de la mobilité : Frédéric II et Napoléon affrontent le plus possible leurs ennemis respectifs séparément, et l'effet de surprise est décisif dans la stratégie napoléonienne.

Ces deux premiers éléments sont liés pour Clausewitz : c'est la rapidité de leur marche qui a permis à Frédéric et à Napoléon de battre plusieurs adversaires avec une seule armée, une succession de batailles décisives les mettant hors-jeu tour à tour.

La supériorité de la défensive sur l'offensive (Frédéric II privilégie à partir de 1761 une stratégie défensive, et Napoléon s'est enlisé en Espagne avant de connaître une retraite infernale en Russie), qui constitue une difficulté à prendre en compte lorsque l'on cherche la décision.

La recherche de l'anéantissement des forces armées de l'adversaire. « Nous soutenons, écrit Clausewitz, [...] que la destruction directe des forces armées de l'adversaire doit primer partout et passer avant toute autre considération ». C'est la fameuse « montée aux extrêmes ». Clausewitz loue ainsi Frédéric II d'avoir pratiqué la « poursuite » des armées vaincues, à la différence des généraux précédents.

3. Voir la bibliographie.

Clausewitz est conscient, comme tous ses contemporains, du changement d'échelle qui caractérise les guerres napoléoniennes, et du fait que la guerre « déborde » du champ de bataille, sans qu'il ait eu le temps d'intégrer tout cela à sa théorie (quand bien même cela prend place aisément dans sa théorie esquissée de la « guerre absolue ») : « La résistance ininterrompue que les Espagnols ont opposée à l'invasion, écrit-il, a révélé ce que les armements internationaux et les procédés insurrectionnels peuvent réaliser dans leur application générale, alors qu'ils produisent si peu d'effets quand on y a isolément recours ». Et il entrevoit une forme de guerre totale : « chacun sait en un mot, aujourd'hui, que la participation à la guerre de toutes les forces vives d'une nation en augmente prodigieusement la puissance ». Mais rappelons que Clausewitz n'envisage jamais l'anéantissement d'une nation ni même de sa puissance : en 1815, soucieux des équilibres européens, à la différence de son ami Lossau, il ne voulait pas l'écrasement de la France.

Il y a donc bien chez Clausewitz deux niveaux, et cela est fondamental pour le second jalon : une théorie de la « guerre absolue », large, qui peut être facilement adaptée à l'analyse de conflits très divers, et une vision précise de la guerre concrète, très liée aux deux conflits qu'il a analysés.

Pour le second jalon : « Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des "guerres irrégulières" : d'Al-Qaida à Daech »

Le choix de ce jalon, et des deux mouvements analysés, pose d'emblée la question du terrorisme, que bien sûr Clausewitz n'a pas abordée directement. Analyser le terme de « guerres irrégulières » constitue le fil d'Ariane du jalon mais il importe au préalable de poser quelques principes pour aborder le terrorisme avec nos élèves.

Le terrorisme, une notion complexe

Le mot « terrorisme » a une longue histoire, comme le terrorisme lui-même. Il désigne d'abord, dans la phase radicale de la Révolution française, une politique d'État visant à semer l'effroi parmi les adversaires réels ou supposés d'un régime. Puis il désigne également un usage de la violence de la part de mouvements politiques contestataires. Avant 1914, il s'agit surtout de s'attaquer à des responsables politiques, et les autres victimes sont des victimes collatérales : les attentats obéissent immédiatement à une finalité politique. C'est le cas du terrorisme populiste en Russie ou du terrorisme anarchiste en France, qui visent à déstabiliser dans une perspective révolutionnaire les États auxquels ils s'attaquent. Le XX^e siècle, qui s'ouvre en 1914 par un attentat contre l'héritier de l'empire d'Autriche-Hongrie, accroît encore l'acception du terme : le terrorisme entre dans une logique géopolitique, et s'ancre dans des conflits entre États ou des guerres de libération nationale, tout en visant toujours à frapper les opinions.

C'est que le terrorisme tel qu'il est concerné par ce jalon est une méthode, un usage de la violence visant à frapper l'opinion. Il n'est pas en tant que tel lié spécifiquement à tel ou tel camp ou mouvement, même si tous ne choisissent pas d'y recourir. Il est lié à des objectifs politiques et idéologiques, ici à des mouvements relevant de l'islamisme, le second procédant du premier.

Terrorisme et « guerre irrégulière »

Cette dimension explique le choix d'aborder cette question par le terme de « guerre irrégulière », qui est un terme englobant : « La guerre irrégulière [...] se présente sous une déconcertante multiplicité de figures – guérilla, guerre asymétrique, résistance, guerre non-conventionnelle, terrorisme, opérations spéciales » (Hubert Krolkowski).

À la différence de la guerre régulière, elle ne s'articule pas autour de la bataille. Dans le cas d'Al-Qaida, cette guerre irrégulière est centrée sur le terrorisme, dans celui de Daech, elle est plus ample, car l'un de ses objectifs, peut-être le principal, était la fondation d'un État.

La « guerre irrégulière », opérations militaires en marge des batailles, est une réalité ancienne, que l'on a commencé à théoriser au XVIII^e siècle sous le nom de « petite guerre » et à laquelle des unités spéciales des armées étaient alors affectées. Napoléon en Espagne s'est heurté à une nouvelle forme de guerre irrégulière, la guérilla – le nom surgissant alors.

Tester le schéma de Clausewitz dans cette perspective suppose de s'intéresser à la manière dont différents États ont répondu militairement au défi posé par les actions d'Al-Qaida et de Daech, face à deux entreprises qui comportent des différences. Les propositions qui suivent ne sont qu'une des possibilités d'envisager l'application de la pensée de Clausewitz dans cette démarche.

On peut analyser tout d'abord ces entreprises en reprenant la « guerre absolue » de Clausewitz.

	Al-Qaida	Daech
Fondements idéologiques, définition du peuple	Sunnisme, salafisme djihadiste, référence à l'Oumma.	Sunnisme, salafisme djihadiste, référence à l'Oumma.
Aspects militaires	Terrorisme (attentats) et guérilla (par exemple avec AQMI, Al-Qaida au Maghreb islamique).	Terrorisme, guérilla, guerre de conquête, guerre défensive pour protéger le territoire de « l'État islamique ».
Projet politique	Lutte contre l'influence américaine, constitution d'émirats qui pourront un jour choisir de reconnaître un califat.	Édification d'un « État du califat islamique » auquel tous les musulmans devraient faire allégeance. Volonté d'élimination des autres variantes de l'islam, comme le chiisme.
Déclenchement de la guerre en réponse à ce qui est perçu comme une agression	Invasion soviétique de l'Afghanistan, puis présence militaire américaine sur le sol saoudien au moment de la guerre du Golfe.	Intervention américaine de 2003 en Irak puis prise du pouvoir par les chiites.

Inversement, si l'on se tourne vers les principes que Clausewitz a tirés de son analyse de la guerre de Sept Ans et des guerres napoléoniennes, des nuances, voire des démentis, apparaissent.

	Al-Qaida	Daech
Quête de la bataille décisive	Stratégie terroriste et de guérilla dans une optique révolutionnaire. Du point de vue des adversaires, lutte disséminée dans des territoires contrôlés par Al-Qaida (AQMI au Mali).	Bataille de Mossoul de 2014 dans la constitution du califat autoproclamé. Bataille de Mossoul (2016-2017) pour mettre fin à l'État du califat islamique.
Importance de la mobilité et de l'effet de surprise	Difficile contre un ennemi disséminé qui ne cherche pas la bataille pour les adversaires d'Al-Qaida – force d'Al-Qaida dans les opérations de guérilla.	Limites de la tactique des frappes aériennes face à Daech. Importance des opérations au sol où la mobilité reste importante.
Supériorité de la défensive sur l'offensive	Claire dans la logique de la guérilla avec la mobilité des groupes sur de grands territoires et sur des territoires au relief très accidenté comme en Afghanistan.	Plus limitée dès lors que les opérations sont concentrées sur un territoire plus localisé.
Recherche de l'anéantissement des forces armées de l'adversaire	Difficile dans un contexte international de dissémination de l'armement et dans un contexte de forte motivation idéologique.	Difficile dans un contexte international de dissémination de l'armement et dans un contexte de forte motivation idéologique.

Si les États qui sont menacés directement ou indirectement par Al-Qaida et Daech demeurent à la manœuvre pour organiser leur riposte, constituer des coalitions, la victoire définitive et le règlement du conflit sont complexes à atteindre. Si les « guerres irrégulières » sont les héritières de la « petite guerre », on peut réfléchir à des phrases comme celle qui suit : « Nous éprouvons aujourd'hui de la difficulté à nommer « guerre » ces conflits de ruse et, quand nous le faisons, nous les prenons pour ce qu'ils ne sont pas : des guerres « classiques » que la force brute, celle des bombes par exemple, serait en mesure de régler » (Jean-Vincent Holeindre).

Piste pédagogique – Proposition sur les « guerres irrégulières » de Daech et Al-Qaida

La proposition de piste pédagogique présentée ci-dessous vise à aider le professeur dans la mise en œuvre d'un des deux jalons. Elle n'exclut évidemment pas d'autres manières de mettre en œuvre ce jalon et ne signifie pas que la mise en œuvre de l'axe peut se contenter de ne traiter qu'un seul des jalons au programme.

Travailler sur la façon dont le modèle de Clausewitz est mis à l'épreuve par les « guerres irrégulières », en s'appuyant sur les exemples d'Al-Qaida et de Daech, nécessite de confronter les éléments développés dans le premier jalon à la façon dont ces groupes terroristes mènent la guerre.

La séance commence par l'analyse de deux documents :

- un document sur le 11 septembre et la guerre en Afghanistan (par exemple, une vidéo de Ben Laden parlant des attentats ou une affiche de propagande d'Al-Qaïda présentant Oussama Ben Laden portant la guerre dans le monde entier⁴) ;
- le texte de la revendication des attentats du 13 novembre 2015 à Paris par Daech.

Les élèves sont alors questionnés pour :

- identifier l'acte, ses auteurs et la façon dont ils qualifient leur acte ;
- déterminer les objectifs des auteurs, le sens qu'ils donnent à leur acte ;
- identifier les autres acteurs mis en avant et la façon dont ils sont présentés.

À partir de ces premiers éléments, le professeur leur demande s'ils estiment que ces actes, présentés comme des actes de guerre par leurs auteurs, correspondent à la guerre telle que la définit Clausewitz.

Pour cela, ils peuvent s'appuyer sur leurs connaissances, mais aussi sur une grille de lecture issue de l'analyse du jalon précédent. Cette grille pourrait mettre en avant plusieurs caractéristiques :

La guerre comme moyen d'action, par une montée aux extrêmes de la relation politique.
La guerre déclenchée par le choix de l'agressé de se défendre.
La guerre comme une interaction de violences entre deux camps, discontinue dans le temps et en partie incontrôlable.
Le maintien d'autres types de relation, diplomatiques notamment.
La guerre comme étant impossible à être gagnée, la victoire permettant de dominer la relation avec l'adversaire après la fin des violences.

Ces réponses constituent des exemples d'hypothèses des élèves, que la suite du travail aurait pour but de vérifier et d'évaluer.

Exemples d'arguments correspondant à la définition de Clausewitz	Exemples d'arguments ne correspondant pas à la définition de Clausewitz
L'usage délibéré de la violence qui amène des répliques de la part de ceux qui en sont victimes. La guerre est au service de projets politiques mis en avant. La guerre contre le terrorisme paraît sans fin et jamais vraiment gagnée.	L'absence de rapports politiques réguliers entre les groupes terroristes et les acteurs auxquels ils s'opposent, le refus des groupes terroristes de passer par les relations classiques La différence de statut entre les belligérants. Des enjeux territoriaux qui ne correspondent pas à la lutte territoriale classique entre deux États. L'idée que la victoire dans la guerre n'est pas une finalité ni une nécessité.

4. On peut par exemple utiliser [cette affiche](#), dans la partie en libre accès du site de l'*Encyclopaedia Universalis*.

La problématique peut alors être posée : **les combats menés par Al-Qaida et Daech montrent-ils que l'analyse de Clausewitz sur la guerre est dépassée ou encore valable dans le monde actuel ?**

La classe est alors séparée en deux groupes :

Un groupe reçoit une série de documents ou de ressources sur Al-Qaida (organiser une recherche documentaire est également possible) mettant en avant :

- la guerre d'Afghanistan et les origines d'Al-Qaida, le contexte géopolitique (le rôle de l'Arabie Saoudite et des États-Unis notamment) ;
- les tentatives de porter le djihad dans différents territoires (Algérie, Bosnie...) et leur échec, sauf en Afghanistan ;
- l'usage des nouveaux moyens de communication pour développer une organisation en réseau, mondialisée, qui s'oriente vers le combat contre les États-Unis et Israël, aboutissant au 11 septembre 2001, le rôle de l'Afghanistan dans cette construction ;
- la réplique américaine, la guerre d'Afghanistan et l'évolution d'Al-Qaida après la chute des talibans.

Un autre groupe reçoit une série de documents et de ressources sur Daech (organiser une recherche documentaire est également possible) mettant en avant :

- la guerre en Irak et les origines de Daech ;
- le rôle de la guerre en Syrie dans le développement de l'organisation ;
- le développement de l'organisation, l'implantation territoriale et la volonté de reconstruction du califat ;
- les attentats en Europe et la réplique de la communauté internationale, l'échec du projet du califat.

Les élèves doivent donc apporter des éléments de réponse à la problématique. Ils travaillent à partir des hypothèses et de la grille de lecture donnée. Il est également possible de guider un questionnement autour de ces axes :

- Quels acteurs et quels objectifs ? Quels ennemis identifiés ?
- Quelle dimension territoriale ? Quelles échelles du conflit ?
- Quel rôle le contexte géopolitique et ses évolutions jouent-ils ?
- Quelles évolutions du conflit ? Peut-on le considérer comme terminé ?

La mise en commun permet dans un premier temps de confronter les deux groupes terroristes, leurs points communs (le djihadisme sunnite, les ennemis occidentaux et chiïtes, le développement dans le cadre de conflits et d'États en déliquescence, une volonté de porter le combat dans le monde entier et de recruter en s'appuyant sur les évolutions technologiques) et leurs différences (les contextes des guerres d'Afghanistan et de l'Irak/Syrie, la volonté de Daech de construire un État, les types d'actions menées). Les rivalités entre les deux groupes peuvent être évoquées.

Cette mise en commun aboutit à une réponse à la question donnée et aux hypothèses, soulignant :

- des éléments montrant que les guerres menées par Al-Qaida et Daech ne correspondent pas au modèle de Clausewitz : le refus de toute régulation internationale, le caractère asymétrique du conflit, la distinction possible entre logique militaire et logique politique (une défaite militaire peut être acceptée si elle permet de continuer à porter le message politique), une territorialisation bouleversée par les échelles et les natures très différentes de leurs engagements ;
- des éléments soulignant des convergences avec le modèle de Clausewitz : des groupes terroristes qui forment des sociabilités fortes et structurées autour de leur idéologie, des armées organisées, et un projet politique réel, quand bien même on s'affranchit de toute règle multilatérale pour l'accomplir et qu'on frappe de façons différentes selon les endroits.

Cette reprise peut prendre la forme d'une synthèse rédigée, d'un tableau, voire d'une carte heuristique. Ce travail permet ainsi de montrer aux élèves que, pour reprendre la formule de Clausewitz, « la guerre est un caméléon », et cela autour de deux grandes idées :

- les groupes terroristes ont mis en place un nouveau type de conflit qui bouscule nos codes et nos normes, questionnant notamment la place de l'État comme échelon de référence, avec les évolutions liées à la mondialisation en toile de fond ;
- des permanences demeurent dans la conduite de la guerre, ce qui permet de rappeler la définition de l'introduction sur le rôle fondamental des acteurs et de leur lecture des éléments qui constituent le rapport de force dans la forme et les évolutions de la guerre.

Orientations pour la mise en œuvre de l'axe 2 du thème : « Le défi de la construction de la paix »

Articulation et sens général

Articulation de l'axe avec le thème

Une fois perçues la complexité et la pluralité des conflits avec l'axe 1, l'axe 2 donne toute sa portée à une action tout aussi complexe, la construction de la paix : la cessation des combats n'est pas la paix car elle ne suffit pas à construire une paix durable. D'autre part, comme nous l'avons vu dans le thème 1, si la guerre « classique » offre une possibilité de négociation tout aussi classique, entre États, les « guerres irrégulières » rendent ce processus bien plus complexe. Les axes 1 et 2 offrent ainsi une progression parallèle et nourrissent une interrogation sur le rôle des États dans la mondialisation, un rôle qui demeure essentiel mais dont les conditions d'exercice et la portée peuvent être modifiées.

Sens général de l'axe

L'axe est conçu autour de la mise en place et des remises en question du système westphalien, point fondamental de l'étude des relations internationales. Il vise à une compréhension de base de l'activité diplomatique et des conditions du règlement des conflits. Il met en regard une pratique diplomatique fondée sur la concertation ponctuelle de différents États (la négociation des traités de Westphalie) et le fonctionnement d'une organisation internationale pérenne, l'ONU.

Au travers de la question de la paix, c'est toute une réflexion sur les relations internationales qui est ainsi suscitée. Il ne s'agit là encore pas d'opposer les deux jalons de manière binaire, mais d'être attentif aux permanences et aux évolutions. L'approche relève ici des sciences politiques et de l'histoire, selon laquelle on identifie les caractéristiques d'un modèle – le modèle westphalien –, dont on montre la portée, les limites et les évolutions⁵.

Problématique de l'axe

Quelles sont les conditions et les modalités de la construction de la paix ? Dans quelle mesure le système westphalien est-il remis en question ?

Éléments fondamentaux. Notions et points de connaissance

Pour le premier jalon : « Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648). »

Aux origines des traités de Westphalie, la guerre de Trente Ans (1618-1648)

Les traités de Westphalie mettent fin à la guerre de Trente Ans (1618-1648). Quelques éléments du conflit sont à évoquer pour permettre de comprendre les négociations de paix.

Cette guerre met en jeu le Saint-Empire romain germanique, héritier depuis la *Restauratio imperii* d'Otton I^{er} en 962 de l'Empire carolingien, qui revendiquait lui-même la succession de l'Empire romain d'Occident. Charles Quint avait lui-même tenté de faire vivre cet héritage, et ses héritiers, les Habsbourg, sont à la fois présents sur le trône impérial, avec Ferdinand II, et sur le trône d'Espagne, avec Philippe III, auquel succède Philippe IV en 1621.

Le projet d'une prééminence impériale en Europe s'est heurté dès le Moyen Âge à l'affirmation de la monarchie française, qui tirait toutes les conséquences de l'adage « le roi est empereur en son royaume ». Il est bien plus encore mis à mal par la fracture religieuse que connaît la chrétienté occidentale au XVI^e siècle entre protestants et catholiques. Enfin, le Saint-Empire romain germanique est constitué d'une multitude de principautés : l'Empereur est élu par une partie des princes de l'Empire, les princes-électeurs, mais depuis 1438, l'Empereur est toujours un Habsbourg. La fracture religieuse née de la Réforme bouleverse profondément cet équilibre interne.

La paix d'Augsbourg de 1555 avait vu les princes protestants de l'Empire imposer à l'empereur le principe *cujus regio, ejus religio* (« tel prince, telle religion »). Ferdinand II, devenu roi de Bohême en 1617, cherche à y rétablir le catholicisme. Les nobles de Bohême se soulèvent contre lui en 1618 et lui substituent Frédéric V du Palatinat, mais Ferdinand II est élu empereur en août 1619. Le 8 novembre 1620, les catholiques écrasent les protestants à la bataille de la Montagne Blanche. Cela ne met cependant pas fin aux affrontements, qui voient les Espagnols et les Danois intervenir, donnant une dimension européenne au conflit.

La guerre se déroule essentiellement sur le territoire de l'Empire. Elle voit l'intervention de la monarchie suédoise (à partir de 1631), qui se pose en protectrice des protestants et a des ambitions territoriales sur l'Allemagne du Nord et les rives de la Baltique, et celle de la monarchie française (à partir de 1635 de manière ouverte), qui, bien que catholique, s'oppose aux Habsbourg qui la prennent en tenaille entre Espagne et Autriche depuis Charles Quint. L'intervention française crée un affrontement entre la France et l'Espagne, elle-même déjà impliquée dans le conflit.

Retrouvez éducol sur



5. Une mise au point sur [la notion de système international](#) sur le site viepublique.fr

Nécessité et difficulté de construire la paix

La longueur du conflit et les ravages que celui-ci entraîne, les armées vivant sur le pays par le pillage, l'endettement des belligérants, amènent l'ouverture de négociations. Dès 1643, le principe d'un congrès réunissant les représentants de l'Empire, de la Suède et de la France est acté, et en décembre 1645, il est décidé d'y admettre les États de l'Empire. Dans l'Empire, on perçoit la guerre, selon l'expression de Claire Gantet, « comme une guerre civile de religion grevée d'intérêts étrangers ». On décide donc que les représentants de l'empereur négocieront séparément avec les puissances protestantes et catholiques, dans deux villes qui sont neutralisées, car les combats continuent et continueront de se dérouler pendant toutes les années de négociation. La France et ses alliés se réuniront à Münster, la Suède et ses alliés à Osnabrück.

À partir de mai 1643, les délégations arrivent peu à peu. Les négociations sont longues, menées pour les grands États par des représentants, qui peuvent être plénipotentiaires. Ces quelques années font que l'on considère ces négociations comme le premier des grands congrès internationaux, dont le congrès de Vienne est l'héritier. Les délégations sont nombreuses : 420 Français, 155 Suédois, 147 Espagnols... Il y a parmi les négociateurs beaucoup de juristes : 40 % des délégués ont une formation universitaire, généralement juridique. On trouve aussi des négociateurs aguerris : 40 % d'entre eux ont une expérience diplomatique. Les représentants des pays peuvent parfois ne pas s'entendre entre eux : ainsi, Mazarin envoie à Münster le duc de Longueville pour mettre fin à la mésentente qui oppose le comte d'Avaux et Abel Servien. Le principal représentant de l'Empire, Maximilien de Trauttmansdorff, va et vient entre Münster et Osnabrück ; certaines rencontres ont lieu à mi-chemin, au château de Mark.

Les négociations sont ralenties par la poursuite du conflit, la situation pouvant évoluer et conduire à des modifications des projets des uns et des autres, par la lenteur du courrier, par la multiplicité des participants. Les échanges informels prennent une place considérable et une forme de publicité commence à être prise en charge par les gazettes. On peut donner une idée de l'ampleur du travail pour le règlement du conflit, qui aboutit à deux traités principaux, le [traité d'Osnabrück](#) signé le 24 octobre 1648 entre l'empereur du Saint-Empire romain germanique et la Suède, le [traité de Münster](#) également signé le 24 octobre 1648, France et Suède s'étant engagées à ne pas signer de paix séparée, entre l'empereur d'une part, la France et ses alliés impériaux d'autre part.

	Objectifs des puissances	Résultats de la négociation
Suède	Sauvegarder les droits des protestants. Développer son influence sur la mer Baltique et la mer du Nord.	Partage de la Poméranie, région côtière au sud de la mer Baltique, entre la Suède (à l'Ouest) et le Brandebourg (à l'Est). Les évêchés de Brême et Verden, riverains de la mer du Nord, sont sécularisés et donnés à la Suède.

	Objectifs des puissances	Résultats de la négociation
France	En premier lieu, desserrer la tenaille dans laquelle les Habsbourg tiennent le royaume de France, avec l'Espagne d'un côté, et les Pays-Bas du Sud sous tutelle espagnole et le Saint-Empire de l'autre. En second lieu, pouvoir ainsi poursuivre l'affrontement avec la monarchie espagnole de manière plus favorable.	Territoires donnés en pleine souveraineté en Alsace : la Décapole (10 villes) moins Mulhouse, la ville de Brisach. En outre, les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, déjà occupés, ainsi que Pignerol, dans le Piémont, sont officiellement acquis à la France. Ces gains territoriaux gênent la communication entre les Pays-Bas du Sud et l'Espagne (qui passent par une route terrestre permettant de déboucher par l'Italie du Nord en Méditerranée).
Empire	Défense du catholicisme. Sauvegarde de l'unité de l'Empire, limitation des ambitions françaises (on préfère concéder des territoires que des principautés qui donneraient une influence à la France dans le fonctionnement de l'Empire).	La carte religieuse de l'Empire est dorénavant figée à la situation de 1624 : les princes ne peuvent opérer un changement de religion de leurs sujets. Le calvinisme est pris en compte, et protestants et catholiques coexistent dans certains États. Les États de l'Empire n'obtiennent pas la pleine souveraineté, mais peuvent conclure des alliances tant que ce n'est pas contre l'empereur ou pour remettre en question la paix de Westphalie. L'empereur ne peut intervenir dans le gouvernement intérieur des États. La Diète qui les représente traditionnellement est associée à l'empereur pour les grandes décisions politiques de l'Empire.
Espagne	Refus d'un marchandage éventuel avec la France qui lui redonnerait les Provinces-Unies contre les Pays-Bas du Sud et des cessions territoriales (Catalogne et Roussillon). La France obtient que l'Espagne soit finalement exclue des négociations.	La paix avec la France n'est signée que plus tard, en novembre 1659, avec le traité des Pyrénées.
Provinces-Unies (en guerre depuis 80 ans avec la monarchie espagnole)	Négocier directement avec l'Espagne à Münster à partir de 1646 pour se dégager de la tutelle de la France.	L'indépendance des Provinces-Unies est reconnue par l'Espagne, avec la paix de Münster le 30 janvier 1648, entre l'Espagne et les Provinces-Unies.

Pourquoi parle-t-on de « système westphalien » à propos de ces traités ?

Les projets d'une monarchie catholique unissant la chrétienté occidentale paraissent définitivement enterrés : le Saint-Empire ne sera pas catholique, et les Habsbourg renoncent aux Provinces-Unies et aux cantons suisses qui voient leur indépendance reconnue. La papauté, qui a participé aux négociations entre puissances catholiques, condamne d'ailleurs la paix de Westphalie par la bulle *Zelo Domus Dei* du 26 novembre 1648.

On cherche dorénavant à **garantir l'équilibre européen contre toute puissance hégémonique**, par des négociations entre États qui n'excluent pas la guerre.

Des congrès cherchent à régler des conflits, **les États cherchent à se donner des règles** : les congressistes ont été influencés par l'œuvre d'Hugo de Groot, dit Grotius, auteur du *Droit de la guerre et de la paix* qui est paru en 1625. Les États signataires sont collectivement garants de la paix de Westphalie.

On peut dire avec Arnaud Blin que la paix de Westphalie met en place « les concepts directeurs des relations internationales modernes : l'équilibre des puissances, l'inviolabilité de la souveraineté nationale et le principe de non-ingérence dans les affaires d'autrui », quand bien même cette mise en place fut en réalité plus progressive.

Pour le second jalon : « Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006) »

La grande question du système westphalien, si l'on suit Arnaud Blin, est la gestion de la puissance. La paix est obtenue par un équilibre de puissances souveraines, mais cet équilibre est maintenu soit pas la négociation, soit par la guerre. Au mieux, il correspond à une limitation de la guerre. Or, le système westphalien est ébranlé par l'essor des idéologies politiques : celles-ci ont une dimension universaliste qui repose à nouveaux frais la question de l'impérialisme. La Révolution française joue de ce point de vue un rôle ambigu : si elle défend le principe de la souveraineté nationale, il y a aussi dans les guerres révolutionnaires l'idée de promouvoir et d'étendre un nouveau modèle politique. Au XIX^e siècle, les congrès parviennent à empêcher une nouvelle conflagration générale, mais ils sont débordés à plusieurs reprises ; le système des congrès est impuissant à prévenir la Première Guerre mondiale.

L'idée force du système westphalien, selon laquelle les États et la vision que leurs gouvernants ont de leurs intérêts constituent l'élément clé pour analyser la politique internationale, se prolonge au XX^e siècle, au sein de l'école dite « réaliste » dans ses différences nuances, avec Hans Morgenthau (1904-1980), Raymond Aron (1905-1983) ou Henry Kissinger (né en 1923). Cependant, le contexte des relations internationales évolue, avec l'émergence d'organisations internationales pérennes, comme la Société des Nations (à partir de 1919) et l'Organisation des Nations unies (à partir de 1945).

Suivre les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan conduit donc à s'interroger sur le rôle que conservent les États dans un contexte de mondialisation, et à saisir la portée et les limites du multilatéralisme, dont les enjeux ont déjà été présentés aux élèves en première, dans l'objet de travail conclusif du thème 2 portant sur la puissance des États-Unis.

L'arrivée de Kofi Annan au secrétariat général de l'ONU en 1997 correspond à des années de mise en difficulté du multilatéralisme, bien avant la crise de 2003 qui conduit à la seconde guerre d'Irak.

Le jalon concernant Kofi Annan (1938-2018) doit être abordé en regard de celui concernant le système westphalien, afin de saisir de manière incarnée, en suivant l'itinéraire d'un acteur majeur du système international, les enjeux du multilatéralisme.

Secrétaire général de l'ONU de 1997 à 2006, prix Nobel de la paix en 2001, Kofi Annan est dès ses années de formation un homme de la solidarité internationale : né en Côte-de-l'Or, colonie britannique qui devient après la Seconde Guerre mondiale le Ghana indépendant, il poursuit ses études aux États-Unis et en Suisse grâce aux bourses des fondations Ford et Carnegie, et devient fonctionnaire à l'Organisation mondiale de la Santé à l'âge de 24 ans. Quand il devient Secrétaire général de l'ONU, il travaille dans cette institution depuis de nombreuses années et en connaît les rouages. Il tente d'ailleurs d'en moderniser le fonctionnement administratif. De son action, la postérité retient surtout la mise en place du principe de la « [responsabilité de protéger](#) » qui constitue une « sorte de "droit d'ingérence humanitaire" » (Chloé Maurel).

Incarnation des ambitions de l'ONU et du multilatéralisme, Kofi Annan secrétaire général est aussi conduit dans son action à en assumer les limites et à en affronter les écueils, et cela dès avant son accession à ce poste. Il a en effet été à partir de 1993 sous-secrétaire général auprès de son prédécesseur Boutros Boutros-Ghali, chargé du département des opérations de maintien de la paix. Il a été ainsi conduit en 2004 à reconnaître les insuffisances de la politique onusienne face au génocide des Tutsi. Il a connu aussi, avant même d'être secrétaire général, les tensions entre l'administration onusienne et l'administration étatsunienne, puisque que c'est à la suite du veto de l'administration Clinton à la candidature de Boutros Boutros-Ghali à un second mandat qu'il est nommé à ce poste.

Évaluer l'action de Kofi Annan, c'est montrer en quoi elle s'inscrit en continuité (souvent dans le sens d'un renforcement) et en rupture avec celle de ses prédécesseurs, afin d'en mettre en relief la portée et les limites. La reconnaissance internationale du personnage n'est pas douteuse, puisqu'il obtient en 2001 le prix Nobel de la Paix.

Grands objectifs	Orientations	Exemples de réalisations	Limites
Renforcer l'action de ses prédécesseurs	Lier action pour le développement, accroissement de la solidarité internationale et défense de la paix. Accroître les actions de prévention des conflits. Mener des interventions d'urgence.	Le rapport <i>Nous les peuples</i> (2000) met en place les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le Sommet mondial de 2005 fait reconnaître la « responsabilité de protéger » qui est « une sorte de droit d'ingérence humanitaire » (Chloé Maurel). 2006, création du Conseil des Droits de l'homme. Médiation de 1998 à Bagdad. Interventions en Croatie (1996-2002), au Guatemala (1997), en Angola (1997-1999), en Haïti (1997 et 2004-2017), en République centrafricaine (1998-2000), en Sierra Leone (1999-2005), au Timor oriental (1999-2005 et 2006-2012), en République Démocratique du Congo (1999-2010), en Éthiopie-Érythrée (2000-2008), au Liberia (2003-2018), en Côte d'Ivoire (2004-2015), au Burundi (2004-2006), au Soudan (2006-2012).	L'ONU n'a pu empêcher la seconde guerre du Golfe. C'est l'OTAN et non l'ONU qui règle finalement la situation de l'ex-Yougoslavie. Si les interventions au Timor oriental (accompagné vers l'indépendance), la médiation entre l'Éthiopie et l'Érythrée, l'intervention en Sierra Leone, celle au Liberia ont été des succès, la médiation dans la guerre civile angolaise n'a pas été opérante, la situation en République Démocratique du Congo et au Burundi, à Haïti, en Côte d'Ivoire est restée très complexe.

Grands objectifs	Orientations	Exemples de réalisations	Limites
Proposer de nouvelles orientations	Réforme du fonctionnement de l'ONU. « Devoir de protéger ».	Cour Pénale Internationale créée en 1998. Association des multinationales au « pacte mondial » de 2000, volonté d'ouverture à la société civile.	Les États-Unis ont refusé de signer le traité fondateur et de s'associer à la CPI. Échec du projet d'élargissement du conseil de sécurité. Pas de suite au rapport pour la création d'unités d'interventions permanentes (2000). La tension demeure vive entre les partisans de l'association volontaire des multinationales à des objectifs de développement et ceux qui ne veulent pas de cette participation, voire envisagent de contrôler leurs actions.

L'étude des orientations de la politique de Kofi Annan, couplée à celle d'une intervention particulière, permet de montrer les conditions difficiles de la construction de la paix, du fait d'une part de la complexité des situations de conflit (en particulier des nombreuses guerres civiles, elles-mêmes enchâssées dans des conflits régionaux), du lien entre les enjeux de paix civile et les enjeux de développement, du poids des enjeux humanitaires. Les limites mêmes de l'action onusienne apparaissent dans le rapport avec les puissances. Kofi Annan a certes affirmé que « les États-Unis ont besoin de l'ONU et l'ONU a besoin des États-Unis », mais il s'est heurté à ceux-ci, dont l'adhésion au multilatéralisme est restée conditionnelle, position stable durant les années Annan, et dans la continuité de la formule de la Secrétaire d'État Madeleine Albright : « multilatéraux quand nous le pouvons, unilatéraux quand nous le devons ». Cependant, ces limites ne conduisent pas à un aveu d'impuissance : le mandat de Kofi Annan a correspondu à une nette relance des interventions de l'ONU, associant de plus en plus concrètement les pays en développement.

Piste pédagogique – Une proposition sur les traités de Westphalie

La proposition de piste pédagogique présentée ci-dessous vise à aider le professeur dans la mise en œuvre d'un des deux jalons. Elle n'exclut évidemment pas d'autres manières de mettre en œuvre ce jalon et ne signifie pas que la mise en œuvre de l'axe peut se contenter de ne traiter qu'un seul des jalons au programme.

Le travail proposé consiste à analyser les traités de Westphalie à travers une double grille de lecture :

- la façon dont ils mettent fin à un conflit de plusieurs décennies marqué par une très grande violence ;
- la façon dont ils réorganisent les relations internationales à l'échelle de l'Europe, à travers ce que l'on a appelé par la suite le « système westphalien ».

Cette double réflexion doit aussi amener les élèves à donner une première définition de la paix, et en particulier à comprendre qu'elle ne doit pas nécessairement être considérée comme un état naturel, par défaut, des relations internationales.

La séance commence par la lecture d'un extrait de l'*Histoire de la guerre de Trente Ans* de Friedrich von Schiller, publiée en 1790 :

« Si l'on vit naître de nouveaux rapports entre les citoyens, entre les souverains et les sujets, des États entiers éprouvèrent le même changement à l'égard de leurs voisins et il fallut, par une marche singulière des choses, que la division dans l'Église fût un moyen de rapprochement pour les peuples. Le premier effet, il est vrai, par lequel s'annonça cette sympathie générale fut pernicieux et terrible. On vit s'allumer une guerre désastreuse, qui, depuis l'intérieur de la Bohême jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, depuis les rives du Pô jusqu'aux côtes de la mer Baltique, dépeupla pendant trente ans les provinces, désola les campagnes, réduisit les villes et les hameaux en cendres ; une guerre qui consumma plus de trois cent mille combattants, qui éteignit pour un demi-siècle en Allemagne l'étincelle naissante de la civilisation et rendit les mœurs à leur ancienne férocité au moment où elles commençaient à s'adoucir. Mais l'Europe évita l'oppression, sortit libre de cette guerre affreuse où elle s'était considérée, pour la première fois, comme un ensemble politique, et cette liaison dans les intérêts mutuels des différents États qui ne commença à s'organiser réellement qu'à cette époque, est un avantage assez marqué par lui-même pour que l'ami de l'humanité pardonne l'effroi qu'il a eu. »

Ce texte peut être complété par l'extrait d'une analyse d'un spécialiste de relations internationales, comme Arnaud Blin :

« Le système des relations internationales tel qu'on l'a connu au cours des trois derniers siècles fut établi au lendemain de la guerre de Trente Ans (1618-1648) par les traités de Westphalie (1648). La paix de Westphalie et le système "westphalien" qui en découla introduisirent les concepts directeurs des relations internationales modernes : l'équilibre des puissances, l'inviolabilité de la souveraineté nationale et le principe de non-ingérence dans les affaires d'autrui. Ces principes gouvernent la politique des nations depuis cette époque. Lorsqu'ils ont été respectés, le monde (c'est-à-dire l'Europe au départ puis l'ensemble de la planète à partir du 19^e siècle) connut globalement la stabilité. Lorsqu'ils ont été abandonnés par un État ou un ensemble d'États, la tempête succéda au calme (par ailleurs toujours relatif). »⁶

Le but est ici de poser les bases du questionnement, à différentes échelles :

- Comment Schiller présente-t-il la guerre de Trente Ans ?
- Par quel moyen a-t-elle été résolue selon lui, et qu'est-ce que cela a permis de garantir ?
- Comment ces traités ont-ils permis de garantir la paix selon Arnaud Blin ? Dans quelle mesure confirme-t-il la vision de Schiller ?
- Quelle définition de la paix est donnée ici ?

6. Arnaud Blin, « [Le désarroi de la puissance. Les États-Unis vers la « guerre permanente » ?](#) », en ligne sur le site diploweb.

Les élèves sont donc amenés à mettre en avant plusieurs éléments :

- la nécessité d'en finir avec une guerre présentée comme longue, meurtrière et particulièrement violente ;
- la construction d'une paix fondée sur les relations entre les États dans le but de trouver un équilibre européen ;
- la mise en évidence de trois composantes fondant la paix : équilibre des puissances, souveraineté nationale des États et non-ingérence extérieure ;
- l'idée que la paix est ici une finalité politique fondée sur la recherche d'un équilibre nouveau, et pas un intervalle entre deux guerres.

Ces éléments permettent de poser la problématique suivante : **comment les traités de Westphalie ont-ils permis l'arrêt d'une guerre longue et meurtrière ? L'instauration d'un nouvel ordre international a-t-elle mis en place les conditions d'un équilibre garantissant la paix ?**

Le travail consiste alors, en répondant à la problématique, à évaluer la validité de ces analyses et de donner une première définition de la paix.

Plusieurs documents sont proposés aux élèves, en plus d'un résumé de la guerre de Trente Ans, de ses enjeux, de ses acteurs et de ses étapes :

- des [extraits du texte du traité de Münster d'octobre 1648](#), par exemple les articles I (mise en avant des acteurs du conflit, des diplomates) et II sur l'amnistie et l'oubli, les articles LXIV et LXV sur les droits et la souveraineté des États de l'Empire ;
- une carte de la guerre de Trente Ans et une autre des conséquences territoriales des traités de Westphalie ;
- une œuvre célébrant la paix, comme le *Banquet de la garde civile d'Amsterdam fêtant la paix de Münster* de B. Van der Helst.

Dans un premier temps, les élèves remplissent un tableau croisant les documents avec les thèmes suivants :

- les questions à régler pour arrêter la guerre ;
- les acteurs impliqués, les modes de négociation et les réponses qu'ils apportent ;
- les changements qu'implique l'application des traités dans l'Empire et en Europe.

Il est alors demandé aux élèves de confronter les résultats de leurs recherches aux analyses du début du cours et à la problématique, pour souligner plusieurs axes :

- l'ampleur et la durée des négociations qui se sont tenues pendant la guerre ;
- l'affirmation de l'échelle de l'État comme clé du conflit pour résoudre les questions de relations internationales et les tensions religieuses, de l'échelle de l'intérieur des États à celle de l'Empire et à celle de l'Europe ;
- la mise en place de nouveaux équilibres européens dans le but de construire la paix, notamment la nécessité de lutter contre toute puissance se voulant hégémonique.

Les élèves sont alors amenés à souligner que les idées développées au début de la séance semblent correspondre à la réalité des traités de Westphalie. C'est le moment de développer avec eux une analyse critique, autour de deux documents :

- un extrait d'article rédigé par un historien ou une historienne (par exemple, Claire Gantet dans le numéro de *L'Histoire* de décembre 2018⁷) ;
- une carte ou un document sur la façon dont Louis XIV mène la guerre en s'appuyant sur les imprécisions du traité, par exemple la prise de Strasbourg en 1681.

La confrontation de ces documents aux conclusions précédentes permet de relativiser la portée des traités autour de deux points :

- la notion d'État doit être interrogée, les États du XVII^e siècle n'étant pas les entités souveraines de l'époque contemporaine ;
- les traités ont arrêté les violences les plus importantes en 1648, mais n'ont pas empêché la poursuite de la guerre entre la France et l'Espagne, ni le retour rapide de la guerre dès qu'un souverain puissant en fait un élément de sa prépondérance européenne.

Cela amène à relativiser, mais pas à effacer complètement l'idée de système westphalien, notamment pour la volonté d'équilibre européen. Cela permet de définir la paix, pour souligner qu'elle ne se résume pas à un état social par défaut (sans guerre), mais qu'elle est pour ces traités un but à construire, avec la volonté de la faire durer. C'est également le moyen de revenir aux définitions de la guerre développées en introduction, notamment à la nécessité d'une analyse à mener à partir des acteurs et de la façon dont ils évaluent les situations et les rapports de force. Cette dernière partie est en outre un moyen de montrer les différences d'approche et les complémentarités entre la science politique, qui met en avant la spécificité politique des phénomènes par la généralisation et la comparaison, et l'histoire, qui met davantage en perspective les événements en contextualisant le rôle des acteurs⁸.

7. Claire Gantet, « Enquête sur une catastrophe européenne », *L'Histoire* n°454 (décembre 2018).

8. Une mise au point sur les différentes branches de la spécialité est disponible dans le [préambule du programme](#)

***Orientations pour la mise en œuvre de l'objet de travail
conclusif : « Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives
de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non
étatiques) »***

Articulation et sens général

Articulation de l'objet de travail conclusif avec le thème

Le Moyen-Orient, en concentrant sur un espace réduit différentes formes de conflictualité depuis le début du XX^e siècle, permet de reprendre les réflexions des deux axes, sur les évolutions de la guerre et les multiples tentatives de paix, autour d'acteurs multiples : dynamiques locales et interventions internationales répétées, affirmation et redéfinition des nationalismes, retour en force des acteurs religieux à partir des années 1970. À ce titre, les deux jalons permettent de reprendre ces éléments à travers deux perspectives différentes :

- le jalon sur le conflit israélo-palestinien permet une mise en perspective des évolutions des conflits, de leur nature (pourquoi conflit et pas guerre ? Est-ce un conflit régional ?), de leurs logiques, et des difficultés existant à construire la paix dans un conflit impliquant des acteurs et des échelles très différentes, dans un contexte en régulière transformation ;
- le jalon sur les deux guerres du Golfe amène à réfléchir sur la gestion internationale, et en particulier le rôle de l'ONU en lien avec les États-Unis, puissance dominante, entre multilatéralisme et unilatéralisme. La façon dont les deux conflits ont été réglés, ainsi que leurs conséquences, permet de montrer les questions que pose la fin des conflits.

Sens général de l'objet de travail conclusif

L'objet de travail conclusif interroge donc, à travers ce qui explique le maintien de logiques de conflits dans cette région du Moyen-Orient, les différentes formes de conflits et de guerres et leurs évolutions, leurs résurgences, et en souligne notamment la complexité tant au niveau des acteurs que des configurations territoriales. Analyser le rôle et la place des États, de leur construction et de leurs transformations dans le contexte de la région, ainsi que celui des puissances et organisations internationales, peut permettre de relier les différentes problématiques du thème.

Problématique de l'objet de travail conclusif

Comment expliquer l'échec de multiples tentatives de paix au Moyen-Orient, en particulier en Palestine ? Cette évolution souligne-t-elle une redéfinition du rôle des États, surtout depuis la fin de la guerre froide ?

Éléments fondamentaux. Notions et points de connaissance

Pour le premier jalon : « Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours »

L'objet de ce jalon n'est pas de faire une histoire du conflit israélo-arabe puis du conflit israélo-palestinien, en tous cas pas de la succession des affrontements. En se focalisant sur les tentatives de résolution de ce conflit, il s'agit de renverser la perspective habituelle, mais pas de modifier la nature de l'analyse : le but est à la fois de montrer les liens permanents entre le conflit et son règlement, *a fortiori* sur un conflit qui

dure, afin de mettre en avant, dans ce qui caractérise tout conflit (les acteurs, leurs stratégies, les échelles, la dimension territoriale, la question de l'État), les éléments qui expliquent les échecs répétés des tentatives de paix, et ce qui permet de questionner la nature du conflit (et de réfléchir aux raisons qui font qu'on ne le dénomme pas « guerre », par exemple).

À ce travail de caractérisation du conflit doit s'adjoindre un nécessaire travail de périodisation, pour comprendre les permanences et les évolutions de ce conflit, par exemple les raisons expliquant pourquoi on passe d'un conflit israélo-arabe à un conflit israélo-palestinien et pourquoi les tentatives de règlement échouent régulièrement : on peut mettre en avant les évolutions des contextes et des acteurs locaux, de l'affirmation des nationalismes dans une région sortie depuis peu de la colonisation à celle d'acteurs religieux, les interventions régulières de l'ONU et des puissances internationales autour d'enjeux planétaires.

Cette réflexion peut aboutir au questionnement suivant : **comment les multiples tentatives de paix soulignent-elles les évolutions et les impasses du règlement d'un conflit sur la durée ?**

Il est possible d'établir une grille de lecture autour de périodes identifiées et de moments clés, comme dans le tableau ci-dessous.

Période et caractérisation des tentatives de règlement	Enjeux et questions à régler	Acteurs locaux, vision des enjeux, motivations et actions dans le conflit et pour son règlement	Acteurs internationaux, motivations et actions dans le conflit et pour son règlement	Moments clés
1948-1979 : du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien, la volonté d'un règlement par la confrontation et ses impasses	Création de l'État d'Israël en Palestine : régler un conflit territorial de 30 ans. Répartition des populations juives et arabes sur un territoire réduit dans le cadre de la fin du mandat britannique et dans le contexte des lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Reconnaissance de l'État d'Israël. Recomposition de la région dans le contexte de la décolonisation et de la guerre froide : affirmation des nationalismes, dans une région aux enjeux multiples. Question des réfugiés palestiniens chassés après 1948.	Côté israélien : affirmation du sionisme, renforcée par les catastrophes de la guerre, et volonté affirmée de forcer les Britanniques et la communauté internationale à accepter l'État d'Israël, y compris par la violence (attentats, organisations militaires) qui aboutit à la proclamation de l'indépendance. Les victoires face aux pays arabes, donnant l'avantage au nouvel État dans le rapport de force, permettent l'affirmation du nouvel État. Côté arabe : affirmation d'un panarabisme englobant les Palestiniens et surplombant les nationalismes des pays déjà indépendants (égyptien, jordanien, irakien...) qui refuse totalement l'existence de l'État d'Israël, même après sa naissance. Mise en place d'une logique de guerre qui tourne au désavantage des Arabes : échec final de ce projet après 1967 et mise en avant des logiques nationales (cf. la Jordanie et Septembre noir). Côté palestinien : affirmation d'une conscience nationale, dans les années 1960 (charte de l'OLP en 1964) et plus fortement après la guerre des Six-Jours : stratégie d'attentats et d'internationalisation du conflit.	Royaume-Uni, puissance coloniale : incapacité à faire face à une situation de tension extrême, surtout pour une puissance affaiblie après la guerre. Départ en 1948. ONU : plusieurs tentatives de règlement comme le plan de partage de 1947-1948, ou les résolutions suite à la guerre des Six-Jours. Image d'impuissance face aux logiques locales et aux tensions entre puissances. Rôle humanitaire. Cf. l'exemple de la résolution 242 de 1967. États-Unis et URSS : engagement dans le conflit dans le contexte de la guerre froide. Soutien des États-Unis à Israël, soutien de l'URSS aux pays arabes (Égypte de Nasser, Syrie).	1948 : échec du plan de partage, proclamation de l'État d'Israël, première guerre et Nakba pour les Palestiniens. 1967 : guerre des Six-Jours, effondrement de l'arabisme qui annonce sa division, triomphe d'Israël et affirmation du nationalisme palestinien. 1973 : guerre de Kippour, avancée égyptienne et lancement des négociations avec Israël pour le Sinaï et Suez. 1977 : visite d'Anouar el-Sadate à la Knesset, qui annonce le basculement de l'Égypte, le traité de paix avec Israël, et le passage à une nouvelle période du conflit.

Période et caractérisation des tentatives de règlement	Enjeux et questions à régler	Acteurs locaux, vision des enjeux, motivations et actions dans le conflit et pour son règlement	Acteurs internationaux, motivations et actions dans le conflit et pour son règlement	Moments clés
1979-2001 : conflit civil, question nationale : entre tentatives de paix internationales et tensions locales et territoriales autour de la question d'un État palestinien	Questions territoriales à différentes échelles : territoires occupés par Israël en Syrie, en Égypte, en Cisjordanie, à Jérusalem. Reconnaissance de l'État d'Israël. Reconnaissance du droit des Palestiniens à avoir un État, tensions entre Palestiniens. Affirmation de la prépondérance américaine dans le contexte de la fin de la guerre froide et des années 1990. Question des réfugiés palestiniens chassés après 1948.	Côté israélien : volonté de normaliser les relations avec l'essentiel des États arabes, afin d'obtenir leur reconnaissance contre des concessions (retrait du Sinaï), tout en affirmant leur position territoriale à Jérusalem et en Cisjordanie (cf. la colonisation). Volonté de trouver un compromis avec les Palestiniens sous le patronage étatsunien sous les gouvernements travaillistes, très contestée par la droite. Côté arabe : éclatement du monde arabe face à Israël, entre Jordanie et Égypte qui acceptent de négocier avec Israël et d'autres nations arabes comme la Syrie ou le Liban qui rejettent cette évolution. Mais tous se sortent des négociations sur le conflit, même si certains affirment leur puissance régionale en jouant les intermédiaires, comme l'Arabie saoudite. Côté palestinien : affirmation d'un nationalisme avec une lutte territoriale (l'Intifada) et acceptation d'une logique de négociation avec Israël sous la direction de Yasser Arafat. Développement du Hamas, dont la logique plus radicale et les attentats pèsent sur les négociations, notamment autour des points les plus complexes, comme le retour des réfugiés.	États-Unis et URSS/Russie : affirmation des États-Unis avec le retournement de l'Égypte suite aux accords de Camp David et déclin de l'URSS. Domination forte des États-Unis, qui cherchent à organiser la paix dans la région : accords de Camp David, d'Oslo, de Camp David II. ONU : engagement pour une solution à deux États, condamnation de la colonisation, et rôle dans le processus de paix, mais en laissant la main au gouvernement américain. Les demandes d'inscription de la Palestine à l'ONU restent bloquées.	1978 : accords de Camp David, qui scellent la paix entre l'Égypte et Israël et la récupération du Sinaï. Fortes tensions dans le reste du monde arabe. 1987 : déclenchement de l'Intifada – premier communiqué du Hamas à Gaza. 1988 : proclamation de l'indépendance de l'État indépendant de Palestine par le Comité national palestinien, qui reconnaît l'État d'Israël. 1993 : signature des accords d'Oslo. 1994 : naissance de l'Autorité palestinienne. 1995 : assassinat d'Yitzhak Rabin. 2000 : échec du sommet de Camp David II, visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées qui déclenche la 2^e Intifada.

Période et caractérisation des tentatives de règlement	Enjeux et questions à régler	Acteurs locaux, vision des enjeux, motivations et actions dans le conflit et pour son règlement	Acteurs internationaux, motivations et actions dans le conflit et pour son règlement	Moments clés
Depuis 2001, entre tentatives de paix et tensions locales, une impasse et une absence de règlement favorables à Israël ?	Questions territoriales à différentes échelles : territoires occupés par Israël en Syrie, en Cisjordanie, à Jérusalem. Reconnaissance du droit des Palestiniens à avoir un État, tensions entre Palestiniens. Remise en cause de la prépondérance américaine dans le contexte des années 2000-2010. Affirmation des puissances régionales et de leurs logiques : Arabie saoudite, Qatar, Iran. Question des réfugiés palestiniens chassés après 1948.	Côté israélien : les gouvernements Sharon puis Netanyahou mettent en place une politique plus dure : réponses militaires aux attentats et offensives (sur Gaza et le Liban notamment), progrès de la colonisation, construction d'un mur en Cisjordanie, politique d'acquisitions foncières dans la partie arabe à Jérusalem. Discussions sur certaines zones, retrait de Gaza, mais forte pression des colons israéliens sur les gouvernements et maintien du refus d'un État palestinien. Volonté de maintenir une situation à l'avantage des intérêts israéliens et priorité donnée à la question iranienne. Société israélienne centrée sur la question sécuritaire. Côté arabe : passage au second plan de la question palestinienne avec le chaos en Irak puis en Syrie, mais aussi avec la question iranienne, qui mobilise particulièrement Israël. Reconnaissance de l'État d'Israël par de nouveaux États arabes : Émirats arabes unis, Bahreïn, Maroc. Tentatives de médiation de certains pays arabes (Arabie saoudite) et de la Ligue arabe. Côté palestinien : affaiblissement politique important. Forte division interne, entre le Fatah, basé en Cisjordanie, et le Hamas dans la bande de Gaza. Moments de résistance et de révolte, mais difficultés de plus en plus grandes à être entendus comme des interlocuteurs à part entière et à entrevoir un règlement du conflit.	États-Unis : plusieurs tentatives américaines d'impulser un règlement de paix, tout en soutenant plus ou moins ouvertement le gouvernement israélien, ce qui peut générer des tensions (cf. la décision de D. Trump de transférer l'ambassade américaine à Jérusalem). Influence moins forte et investissement en réduction dans la région. ONU / Puissances : maintien de l'engagement pour la solution à deux États et contre la colonisation mais blocage des initiatives par les États-Unis. Participation au « quartet » pour organiser la paix avec États-Unis, UE et Russie.	2002 : début de la construction de la « barrière de séparation » entre la Cisjordanie et le reste du territoire d'Israël. 2004 : retrait israélien de Gaza. 2006 : interventions israéliennes à Gaza et au Liban. 2007 : combats entre le Fatah et le Hamas dans la bande de Gaza. 2008 : opération israélienne dans la bande de Gaza. 2011 : adhésion de la Palestine à l'UNESCO. 2012 : la Palestine devient État observateur à l'ONU. 2018 : transfert de l'ambassade des États-Unis en Israël à Jérusalem.

La mise en œuvre, en mettant en relation acteurs, enjeux et évolutions, doit permettre de mettre en évidence les enjeux qui pèsent sur le conflit et ses modes de résolution :

- un conflit se déployant aux échelles locale, régionale et mondiale, en voie de normalisation à l'échelle régionale autour de la reconnaissance d'Israël et qui se concentre sur un face-à-face asymétrique entre Israël et les Palestiniens ;
- un conflit marqué par les évolutions et l'instabilité de la région et des tensions mondiales, même si les puissances étrangères ont une influence de plus en plus limitée ;
- un enjeu territorial difficile à résoudre autour de la Palestine, territoire de petite taille, autour de son partage, de ses populations (colons, réfugiés) et qui rend les concessions nécessaires à la mise en place d'une paix durable (comme celle du Sinaï entre Israël et l'Égypte) très difficiles à construire, maintenant un *statu quo* favorable au plus puissant.

Toutes ces raisons et ces éléments d'analyse permettent d'une part de souligner l'impasse d'un règlement par la force, évidente au bout d'une vingtaine d'années, ainsi que les difficultés à trouver un règlement à ce conflit, et d'autre part de comprendre la logique d'une montée progressive des tensions, y compris dans les sociétés, et d'un *statu quo* qui profite à l'acteur ayant acquis une position de force.

Pour le second jalon : « Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique »

Les deux guerres du Golfe et leurs prolongements amènent à une démarche comparatiste qui permet de réfléchir sur l'évolution des conflits et les difficultés à construire la paix dans le monde de l'après-guerre froide, entre une première guerre qui a contribué à la croyance en la mise en place d'un monde dominé par les valeurs démocratiques libérales et apaisé, sous la tutelle des États-Unis et de l'ONU, et une seconde qui a fini de montrer le caractère illusoire de cette croyance, débouchant sur une profonde déstabilisation de la région dont est issu Daech, et dont les effets sont encore visibles aujourd'hui.

Il est important de ne pas faire de coupure nette entre ces deux guerres, et particulièrement de ne pas opposer la première guerre du Golfe, qui serait une « bonne » guerre, issue d'un consensus international et au service de la défense des droits humains et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en réponse à l'agression d'un régime dictatorial, et la guerre de 2003, qui serait une « mauvaise » guerre, issue de la volonté unilatérale des États-Unis, fondée sur des accusations mensongères, et à l'origine d'une série de désastres dont ni la région ni la communauté internationale ne se sont complètement remis. Au contraire, le lien entre le règlement de la première guerre et le déclenchement de la seconde doit être au cœur de la réflexion afin de souligner comment il montre à la fois l'illusion que constitue la vision multilatérale de George H. W. Bush en 1991 et le basculement dans une nouvelle logique de conflits du monde de l'après-guerre froide. Les modifications de la nature des conflits soulignent également l'évolution vers un monde plus instable et moins lisible, où les grandes puissances ont moins d'influence.

Le jalon pourrait être questionné ainsi : **comment les deux guerres du Golfe soulignent-elles l'échec du « nouvel ordre mondial » imaginé au lendemain de la guerre froide et le basculement dans une logique de conflits plus instable et imprévisible ?**

La première guerre du Golfe, une « guerre modèle » ?

L'analyse de la première guerre du Golfe doit donc se focaliser sur les stratégies des différents acteurs, en premier lieu celle de Saddam Hussein, et des échelles du conflit, dans un Moyen-Orient où s'affirment des puissances cherchant à dominer la région : l'Irak sort d'une guerre de dix ans contre son voisin iranien au cours de laquelle le pays s'est présenté comme le champion du combat contre l'islamisme chiite et à l'issue de laquelle Saddam Hussein estime avoir droit en retour à une aide pour la reconstruction du pays de la part des États-Unis et de l'Arabie saoudite, notamment via une augmentation des cours du pétrole. Cette espérance est rapidement déçue, ces deux pays ne tenant pas à ce que l'Irak devienne trop puissant. L'invasion du Koweït peut alors être présentée comme un moyen pour le dictateur irakien de « se payer » de l'effort de guerre contre l'Iran. La réflexion intègre aussi l'échelle mondiale et le contexte de l'effondrement de l'URSS pour comprendre l'action de Saddam Hussein, qui pense que cette situation empêchera une éventuelle réaction internationale.

Cette grille de lecture permet donc de comprendre les logiques du conflit et sa nature, celle d'un conflit interétatique, mais permet aussi de comprendre la réponse qui y est faite, et d'en caractériser la relative simplicité : un conflit entre États, avec un agresseur bien identifié, des puissances unanimes pour ne pas bouleverser les équilibres d'une région instable, et la fin du blocage de l'ONU lié à la guerre froide. Cette situation, contredisant l'analyse irakienne, aboutit à un consensus autour d'une intervention de l'ONU sous commandement américain, intervention rapide dont le succès amène le président américain à la présenter comme l'exemple d'un « nouvel ordre mondial », marqué par le triomphe des valeurs démocratiques et de la paix sous l'égide de l'ONU et des États-Unis. Il importe alors d'opposer à cette image les questions que pose immédiatement le règlement du conflit.

Les réalités du règlement de la guerre du Golfe

Comme cela a été travaillé tout au long du thème, relier la guerre à son règlement est indispensable pour comprendre la réalité des évolutions, avec deux questions majeures :

- le décalage entre l'image d'une « guerre propre », symbolisée par l'expression « frappes chirurgicales » pour caractériser les bombardements de la coalition, et la réalité d'un pays ravagé par la guerre, aux infrastructures détruites et ne permettant pas aux Irakiens de vivre correctement, voire de survivre ;
- le maintien de Saddam Hussein au pouvoir, au prix d'une violente répression des populations chiites et kurdes. Le mandat de l'ONU, limité au Koweït, ne prévoyait pas de changement de régime en Irak, et un certain nombre de puissances n'étaient pas favorables à une intervention renversant le pouvoir en place, notamment par crainte des divisions dans le pays. Les États-Unis, qui pensaient que la défaite militaire suffirait à renverser Saddam Hussein, doivent donc composer avec lui.

Le règlement de la paix se matérialise autour de la reconstruction du pays, avec un dilemme important, notamment pour les États-Unis : comment reconstruire le pays sans renforcer son dictateur ?

La reconstruction et ses énormes besoins reposent (comme après la guerre contre l'Iran) sur la capacité donnée à l'Irak de commercialiser son pétrole. L'ONU propose un plan permettant d'obliger le régime à flécher les revenus du pétrole vers des projets

bénéficiant à la population, mais les États-Unis imposent une version plus restrictive (« pétrole contre nourriture ») faisant gérer les revenus pétroliers directement par l'ONU pour en écarter le gouvernement irakien. Cependant, le rejet par Saddam Hussein de cette formule et le blocage qui en a résulté ont eu plusieurs effets délétères à mettre en avant :

- une situation dramatique pour la population irakienne, utilisée, non sans cynisme, par Saddam Hussein comme une arme politique pour mobiliser son peuple contre les États-Unis, mais aussi se présenter en victime face à la communauté internationale ;
- une attitude intransigeante des États-Unis, poursuivie par l'administration Clinton, symbolisée par la déclaration de Madeleine Albright, secrétaire d'État de Bill Clinton, lors de l'émission de télévision *60 Minutes* en mai 1996, sur le prix humain des restrictions : « Je pense que c'est un choix très difficile, mais le prix – nous pensons que le prix en vaut la peine » ;
- une division de plus en plus forte au sein de l'ONU et des puissances organisant la paix, les pays du Moyen-Orient, la France et la Russie s'écarterant de plus en plus de la vision américaine.

Comprendre les problèmes nés du règlement de cette guerre est nécessaire pour aboutir au contexte du déclenchement de la guerre de 2003 : au début des années 2000, Saddam Hussein semble renforcé politiquement alors que son pays demeure très affaibli, ce qui, conjugué au contexte postérieur aux attentats du 11 septembre 2001, crée aux États-Unis un consensus pour une nouvelle intervention. Cette situation permet de montrer le changement de contexte en 2003 : les États-Unis sont seuls dans cette optique, le règlement international ne fonctionne plus, chaque acteur pensant que l'autre a la seule volonté de l'affaiblir. Pour les États-Unis, au-delà du prétexte des armes de destruction massive (alors que leur disparition est paradoxalement une des réussites du règlement international du conflit), il s'agit de solder les points restés en suspens, de façon unilatérale, quitte à diviser profondément la communauté internationale et s'opposer à nombre de leurs plus fidèles alliés. George W. Bush signe ainsi la faillite de la vision développée par son père 12 ans plus tôt.

2003, une guerre asymétrique, naissance d'un foyer de déstabilisation durable

Il est intéressant de montrer la contradiction entre la brièveté de la guerre (la campagne militaire débute le 19 mars 2003, Bagdad tombe le 9 avril, la guerre est considérée comme terminée le 1^{er} mai), et la durée de la présence américaine en Irak, comme force occupante jusqu'en 2008 et comme soutien du nouveau gouvernement dans un contexte de guerre civile jusqu'en 2011. Plus que les combats, le décalage entre un discours ambitieux et flou de la part de la coalition, fondé sur la construction d'un Irak démocratique, et la méconnaissance de la réalité du pays, faisant écho aux échecs des années 1990, est au cœur de l'analyse.

Il s'agit enfin de montrer comment tous ces éléments aboutissent au basculement dans une guerre asymétrique, avec le développement de groupes d'insurgés rejetant l'autorité américaine, l'image des États-Unis étant en outre puissamment dégradée par les scandales, comme celui de la prison d'Abou Ghraib, ainsi que par l'action du nouveau gouvernement irakien jugé illégitime, inefficace et corrompu.

La déliquescence de l'État irakien fait ressortir des logiques communautaires, et en particulier confessionnelles à partir de 2006 de la part de groupes sunnites refusant

la victoire électorale des chiïtes, majoritaires numériquement dans le pays et jusque-là écartés du pouvoir. C'est l'occasion de faire le lien avec le premier axe du thème, cette évolution faisant basculer le pays dans une guerre civile s'étendant à une échelle territoriale plus vaste, d'abord à travers la question kurde, mais surtout avec la naissance de l'« État islamique d'Irak », qui devient Daech et s'impose en 2013-2014 à l'échelle de la région, à la faveur du retrait américain conjugué au chaos né de la guerre civile syrienne.

Le traitement de cet objet conclusif permet donc de reprendre les évolutions des guerres depuis la fin de la guerre froide, et de souligner l'instabilité grandissante du monde et la complexité de plus en plus grande des conflits, ainsi que la difficulté des puissances et de leur vision du monde, largement fondée sur l'échelon national, à lire ces réalités nouvelles et à y apporter des réponses, comme à admettre la remise en cause de leur influence et de leur rôle.

Piste pédagogique – Proposition sur le conflit israélo-palestinien

La proposition de piste pédagogique présentée ci-dessous vise à aider le professeur dans la mise en œuvre d'un des deux jalons. Elle n'exclut évidemment pas d'autres manières de mettre en œuvre ce jalon et ne signifie pas que la mise en œuvre du thème conclusif peut se contenter de ne traiter qu'un seul des jalons au programme.

Pour comprendre les évolutions menant du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien à travers les tentatives de paix qui l'ont jalonné, il est intéressant de se focaliser sur un événement marquant, qui permet d'articuler les époques, les acteurs, les logiques de guerre et les tentatives de règlement du conflit. À ce titre, l'assassinat du Premier ministre d'Israël Itzhak Rabin, le 4 novembre 1995, outre son importance dans l'histoire de ce conflit, permet également de mener une réflexion sur la place de l'événement ainsi que sur celle des acteurs, en histoire et en science politique.

La séance intervient après une première partie sur la naissance d'Israël et les premiers conflits, afin de mettre en place les éléments fondamentaux du conflit : la question territoriale, celle des réfugiés, l'opposition entre l'arabisme et le sionisme, les interventions étrangères et l'impuissance de l'ONU.

Le professeur propose dans un premier temps un reportage de journal télévisé traitant de l'assassinat d'Itzhak Rabin, rappelant le parcours de Rabin et soulignant les conséquences pour la paix. Les élèves prélèvent les informations permettant de comprendre l'événement lui-même : les circonstances de l'assassinat, la figure de Rabin et son engagement dans le processus de paix, la figure de son assassin et ses motivations, et la crainte qu'un coup mortel ait été porté à la construction de la paix entre Israël et la Palestine.

Cette première approche doit amener à un questionnement du type : **l'assassinat d'Itzhak Rabin doit-il être considéré comme un moment capital du conflit israélo-palestinien ? Un événement et la disparition d'un acteur peuvent-ils suffire à ruiner des efforts de paix ?**

La mise en perspective de cet événement permet de construire la réponse à ces questions et de comprendre les évolutions du conflit depuis les années 1960.

Une première étape de la réflexion amène les élèves à comprendre ce qui a mené à cet assassinat. Le professeur distribue une frise chronologique mettant en avant les principaux événements du conflit de la guerre des Six-Jours à l'assassinat et leur demande, possiblement en les répartissant en groupes, de mener des recherches à propos de :

- la figure d'Itzhak Rabin, notamment son rôle militaire et politique depuis la guerre des Six-Jours ;
- celle de Yasser Arafat et son rôle dans l'évolution du combat des Palestiniens ;
- celle d'Yigal Amir et la place du sionisme radical dans la société israélienne ;
- le rôle des puissances étrangères, notamment les États-Unis, et de l'ONU ;
- les accords d'Oslo et leur réception chez les Israéliens comme chez les Palestiniens, le rôle qu'y jouent les puissances étrangères, en premier lieu les États-Unis.

Le professeur demande aux élèves de s'appuyer sur ces recherches pour donner des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Pourquoi la guerre des Six-Jours constitue-t-elle une rupture dans le conflit ?
- Comment évolue le conflit dans les années 1970-1980, et quel rôle Rabin et Arafat y jouent-ils ? Pourquoi les tentatives de paix ne semblent-elles pas résoudre le conflit ?
- Pourquoi les accords d'Oslo constituent-ils une tentative sans précédent, récompensée par le prix Nobel de la Paix ?
- Pourquoi ces accords font-ils autant débat chez les Palestiniens comme chez les Israéliens, et comment cela explique-t-il l'attentat contre la figure de Rabin ?

Ces éléments doivent permettre de comprendre les évolutions des tentatives de paix des années 1960 à 1995, en soulignant particulièrement l'importance de la figure de Rabin, ancien vainqueur de la guerre des Six-Jours devenu apôtre de la paix dans un conflit désormais centré sur les Palestiniens, et de sa relation avec Yasser Arafat. Ils permettent aussi de souligner que ces accords étaient loin de faire l'unanimité et posaient encore de lourds problèmes, notamment sur la question des territoires, mais aussi du retour des réfugiés palestiniens, expliquant le climat de tensions ayant mené à l'attentat.

Une dernière étape du travail doit faire comprendre la portée de l'événement sur le processus de paix, pour se demander si un événement et la disparition d'une figure ont suffi à faire complètement dérailler le processus de paix. Plusieurs documents sont distribués aux élèves :

- un document sur la tentative et l'échec des accords de Camp David II et Taba ;
- un document sur l'éclatement de la seconde Intifada et la victoire électorale d'Ariel Sharon ;
- une liste des chefs de gouvernements israéliens et de leur bord politique depuis 1995 ;
- un document sur les divisions palestiniennes entre le Fatah et le Hamas.

Les élèves peuvent souligner d'une part que la mort de Rabin a cassé une dynamique que ses successeurs n'ont jamais vraiment pu relancer, mais que les profonds problèmes qui demeuraient, comme la sécurité d'Israël, les divisions et les faiblesses des dirigeants palestiniens, et des questions quasi insolubles comme celles liées au retour des réfugiés ou aux contraintes territoriales, ont facilité un blocage qui profite d'abord à celui qui est en position de force, l'État d'Israël. La domination de plus en plus nette des partis de droite en Israël permet de souligner le durcissement des positions dans la société israélienne, notamment autour des questions sécuritaires et de la colonisation.

Cela permet *in fine* de montrer l'importance que peuvent avoir des acteurs hors-norme et très largement respectés pour faire avancer un processus complexe. Les élèves comprennent également que la guerre et la paix sont toujours liées, leurs temporalités se chevauchent sur des territoires réduits, nécessitant pour avancer dans le processus de règlement à des concessions difficiles, ainsi que des circonstances favorables.

Bibliographie et ressources

Sur l'ensemble du thème

- Bruno Cabanes (dir.), *Une histoire de la guerre du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, collection « Points histoire », 2021 [2018].
- Hervé Drévilon (dir.), *Mondes en guerre, tome II. L'âge classique XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Passés composés/ministère des Armées, 2019.
- Louis Gautier (dir.), *Mondes en guerre, tome IV. Guerre sans frontières 1945 à nos jours*, Paris, Passés composés/ministère des Armées, 2021.
- André Loez (dir.), *Mondes en guerre, tome III. Guerres mondiales et impériales 1870-1945*, Paris, Passés composés/ministère des Armées, 2020.
- Philippe Moreau Defarges, *Une histoire mondiale de la paix*, Paris, Odile Jacob, 2020.

Sur l'introduction

- Bruno Colson, *Clausewitz*, Paris, Perrin, 2016.
- Olivier Zajec, « [Carl von Clausewitz en son temps : die Natur des Mannes](#) ».
- [Trésor de Langue Française Informatisé](#), articles « diplomatique », « diplomatie ».
- Laurence Badel, Stanislas Jeannesson, « [Introduction. Une histoire globale de la diplomatie ?](#) », *Monde(s)* 2014/1 (N° 5), p. 6-26.
- Nous renvoyons également aux [ressources Éduscol sur l'Éducation à la défense](#) concernant ce thème.
- Barbara Loyer, *Géopolitique, méthodes et concepts*, Armand Colin, coll. « Coursus », 2019.

Sur l'axe 1

Sur le premier jalon

- Edmond Dziembowski, *La guerre de Sept Ans*, Paris, Perrin, collection Tempus, 2018 [2015].
- Jacques Garnier, *L'art militaire de Napoléon. Une biographie stratégique*, Paris, Perrin, 2015.
- Frédéric Jordan, « [La pensée militaire napoléonienne](#) », ministère des Armées, 2016.
- Gunther E. Rothenberg, *Les guerres napoléoniennes 1796-1815*, Paris, Autrement, collection Atlas des guerres, 2000.
- Fanny Zarifi, Marceau Bretonnier et Olivier Escher, « [Comment Napoléon a conquis \(et perdu\) l'Europe](#) », *Le Monde*, 2 mai 2021.
- Éric Weill, « Guerre et politique selon Clausewitz », *Revue Française de Science Politique*, 1955, 5-2, pp. 291-314.

Sur le second jalon

- Gilles Ferragu, *Histoire du terrorisme*, Paris, Perrin, 2017.
- Mathieu Guidère, *L'État islamique en 100 questions*, Tallandier, 2016.
- Jean-Vincent Holeindre, *La Ruse et la force. Une autre histoire de la stratégie*, Paris, Perrin, 2017.
- Jean-Vincent Holeindre, « [Guerres et conflits insolubles](#) », sur le site viepublique.fr.
- Gilles Kepel, *Jihad. Expansion et déclin de l'islamisme*, Gallimard, coll. « Folio actuel », 2003.
- Gilles Kepel, *Fitna. Guerre au cœur de l'islam*, Gallimard, coll. « Folio actuel », 2004.
- Gilles Kepel, *Al-Qaida dans le texte*, Paris, PUF, 2013.
- Hubert Krolikowski, « L'origine et les caractéristiques de la guerre irrégulière », traduit de l'anglais par Martin Motte, *Stratégique*, 2012/2-3 (N° 100-101), pp. 13-28.
- Jenny Raflik, *Terrorisme et mondialisation. Approches historiques*, Paris, Gallimard, 2016.
- Dominique Thomas « État islamique vs Al-Qaida : autopsie d'une lutte fratricide », *Politique étrangère* 2016/1 (Printemps), pp. 95-106.
- Une mise au point dans les ressources Éduscol sur l'éducation à la défense, « [Penser la guerre et les questions militaires sur la longue durée](#) »

Sur l'axe 2

Sur le premier jalon

- Lucien Bély, « La négociation à Münster et à Osnabrück : le premier véritable congrès pour toutes les nations de l'Europe », dans son ouvrage *L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne*, Paris, PUF, 2007, pp. 225-238.
- Arnaud Blin, 1648. *La paix de Westphalie ou la naissance de l'Europe moderne*, Bruxelles, Complexe, 2004.
- Yves Cazaux, « Les négociations », dans son ouvrage *Naissance des Pays-Bas*, Paris, Albin Michel, 1983, pp. 279-292.
- Claire Gantet, « L'institutionnalisation d'une négociation. La ritualisation de la paix de Westphalie (1648) », *Hypothèses* 2001/1 (4), pp. 181-187.
- Klaus Malettke, « Les traités de paix de Westphalie et l'organisation politique du Saint-Empire romain germanique », *Dix-septième siècle* 2001/1 (n° 210), pp. 113-144.
- « 1618-1648, La guerre de Trente Ans, enquête sur une catastrophe européenne », *L'Histoire* n°454 (décembre 2018).

Sur le second jalon

- Kofi Annan, *Interventions : une vie dans la guerre et dans la paix*, Paris, Odile Jacob, 2013.
- Frédéric Heurtebize « Exceptionnalisme et impérialisme dans le discours de politique étrangère américain des années Clinton », *Revue LISA/LISA e-journal*, vol. 5, n° 3, 2007, pp. 24-46
- Chloé Maurel, *Histoire des idées des Nations unies. L'ONU en 20 notions*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- Chloé Maurel, *Une brève histoire de l'ONU au fil de ses dirigeants*, Éditions du croquant, 2017.
- Chloé Maurel, « [Kofi Annan, un parcours de plus de 40 ans au sein de l'ONU](#) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [en ligne], 142 | 2019, mis en ligne le 1^{er} juillet 2019.

Sur l'objet de travail conclusif

Sur le premier jalon

- Amine Ait-Chaalal, Bichara Khader, Claude Roosens, *Proche-Orient. Entre espoirs de paix et réalités de guerre*, Bruxelles, Les Cahiers du Grip, 2010.
- Xavier Baron, *Les Palestiniens*, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 2003.
- Leyla Dakhli, *Histoire du Proche-Orient contemporain*, La Découverte, 2015.
- Alexandre Defay, *Géopolitique du Proche-Orient*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.
- Anne-Laure Dupont, Catherine Mayeur-Jaouen et Chantal Verdeil, *Histoire du Moyen-Orient du XIX^e siècle à nos jours*, Armand Colin, 2016.
- Anne-Laure Dupont, Catherine Mayeur-Jaouen et Chantal Verdeil, *Le Moyen-Orient par les textes: XIX^e-XXI^e siècle*, Armand Colin, 2011.
- Alain Dieckhoff (dir.), *L'État d'Israël*, Fayard, 2008.
- Frédéric Encel, *Atlas géopolitique d'Israël. Aspects d'une démocratie en guerre*, Autrement, 2008.
- Alain Gresh, *Israël, Palestine, vérités sur un conflit*, Pluriel, 2003.
- Vincent Lemire, *Jérusalem. Histoire d'une ville-monde*, Champs-Flammarion, 2016.

Sur le second jalon

- Cécile Bonodot, « La Guerre d'Irak (2003 - 2011), une guerre gagnée, une paix perdue », *Pensées stratégiques et Prospectives*, Paris, École de Guerre, 2019.
- Peter Harling, « Les dynamiques du conflit irakien », *Critique internationale*, n°34, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.
- Samuel Helfont, « [Comment la guerre du Golfe \(1991\) a façonné le nouveau monde](#) », *revueconflits.com* (article original paru sur le site de la [TSNR](#)), 2021.
- Henry Laurens, « La politique de l'erreur. Le Moyen-Orient au seuil du XXI^e siècle », *La Vie des Idées*. fr, 16 octobre 2007.
- William Leday, « Équilibres militaires et stratégiques au Moyen-Orient », *Hérodote*, n°124, Paris, La Découverte, 2007.
- Sebastiano Maffettone, « Guerre juste et intervention en Irak », *Raisons politiques*, n°30, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Retrouvez éducol sur

